

EPICERIE
TRAITEUR
LA CENA

OUVERT
DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H

**585, boul. des Laurentides
Piedmont**

450.227.8800

Il fait froid...
nourriture, nichoirs et
accessoires pour vos oiseaux
...pensez à eux!

JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN

450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

ROYAL LEPAGE
HUMANIA

514
347.3786

**France
Rémillard**

franceremillard@gmail.com
Courtier Immobilier - Résidentiel et commercial

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

POUR DES SERVICES
tout en
douceur

**Clinique
Dentaire**
Dre Isabelle Poirier

www.st-hubert.com
725, ch. Jean-Adam, Piedmont 450-227-4663

Sortez les petits
LES MARDIS

BEPAS
POUR ENFANT
5\$

APRIL Super Fio
MEGA PNEU
**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca

NAPA AUTOPRO NOKIAN TYRES

Freins et suspension
Vente et installation de pneus
de toutes marques

Entretien recommandé
selon le fabricant
Injection électronique

Direction et alignement
Diagnostic et analyse
de témoins d'anomalies

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h

JOURNAL des Citoyens

PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS

JEUDI 21 MARS 2024
VOLUME 24, NUMÉRO 05

Aussi sur le WEB 
journaldescitoyens.ca

PROCHAINE PARUTION : JEUDI 18 AVRIL 2024
DISTRIBUTION : 11 200 EXEMPLAIRES



Bienvenue à Shawbridge, en 1916!

Nous sommes vers 1916, devant le magasin général de Godfroy Lalande: , il tient le premier bureau de poste de Shawbridge. Le garage Morin n'existe pas encore et les voitures à essence commencent à partager la route avec les voitures à chevaux dans les Laurentides. Les citoyens venaient y prendre un bain d'air frais dans des chalets loués. — *Carte postale de Benoit Guérin, en page 23.*

COMMUNAUTAIRE

Le parcours de trois femmes
Monique, Rosa et Lucille sont toutes trois très positives lorsque questionnées sur l'avenir de leurs enfants et petits-enfants. Elles ont commencé leur vie entre 1927 et 1940: leur adolescence sera marquée par une période de grands changements pour les femmes au Québec.

– pages 2 et 3

ENVIRONNEMENT

Une reconnaissance par l'Assemblée nationale du Québec
Le maire de Prévost, Paul Germain, s'est entretenu avec le *Journal* pour discuter des éléments nouveaux entourant le Règlement sur la décarbonation des bâtiments et autres mesures de réduction de gaz à effet de serre ou, plus brièvement, le règlement 831.

– page 7

CULTURE

Deux grands pianistes à Prévost
«Du fond de sa sépulture au Père-Lachaise, Chopin peut dormir en paix, Charles Richard-Hamelin veille», de dire Carole Trempe. Et Sylvie Prévost écrit: «Il est facile de se perdre dans le cours sinueux de la pensée de Brahms, mais Di Cristofano ne nous laisse aucunement nous égarer. La musique parcourt un chemin qui semble tout naturel.»

– page 25

BIEN MANGER EN UN CLIN D'OEIL

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

Voisin

VOISIN Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost

Carole Bouchard

Afin d'obtenir une participation sociale et culturelle égale ou semblable à celles des hommes, les femmes ont protesté, manifesté et fait progresser la situation de la femme au Québec. Grâce à ces pionnières, le quotidien des femmes s'est amélioré. Les témoignages de Monique, Rosa et Lucille qui ont aujourd'hui 84, 87 et 97 ans sont révélateurs de ces changements dans notre société.

Que ce soient les règles cléricales ou politiques qui leur étaient imposées, petit à petit, des femmes ont pris la parole, elles ont mobilisé d'autres femmes afin d'obtenir le droit de vote, un salaire équitable, et ont permis bien d'autres avancées majeures. En 2024, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une rencontre avec Monique, Rosa et

Lucille, qui n'ont pas la prétention d'avoir transformé l'histoire des femmes, nous révèlent leur histoire qui est aussi notre histoire.

Le pouvoir clérical

«Autrefois, l'éducation était axée sur la religion», de dire Lucille qui est née en 1927, à Crabtree. L'éducation religieuse prédominait dans les collèges et les couvents. C'est au cou-

vent de Sainte-Thérèse que Lucille a commencé son éducation, alors qu'elle avait cinq ans. Son père ne pouvant plus assurer le revenu familial, sa mère est devenue institutrice. La situation de sa mère ne lui permettant pas d'enseigner étant toujours une femme mariée, celle-ci est allée loin à la campagne dans les



Le parcours de trois femmes Leur histoire, c'est

Monique (à gauche) et Rosa (à droite) ont pris beaucoup de plaisir à raconter à l'auteure des anecdotes de leur jeunesse, qui annoncent une évolution significative du cheminement des femmes

Laurentides afin de rester le plus anonyme possible.

Pour Lucille, la vie au couvent s'est poursuivie jusqu'à l'âge de 15 ans. Assister à la messe, réciter des prières et participer aux fêtes religieuses étaient les activités prédominantes au couvent. En 1943, à 16 ans, habitant maintenant Montréal avec sa mère et sa sœur, elle a commencé un travail de technicienne de laboratoire chez Ayerst, McKenna & Harrison inc. Elle y a travaillé six jours par semaine jusqu'à son mariage à 21 ans.

Rosa est née en 1936, son parcours pourrait rappeler celui de la mère de Lucille. Rosa enseignait à des enfants de tous les degrés scolaires dans la même classe dans une école de rang. On était en 1951, elle habitait à Saint-Guy, près de Rimouski. Elle est devenue institutrice tout comme sa mère. «J'avais 15 ans quand j'ai commencé à enseigner. On m'avait dit de dire que j'avais 16 ans.»

Dans l'article de Marie-Andrée Chouinard dans *Le Devoir* du 25 septembre 2010, on rappelle que «Dans le vent de la Révolution tranquille qui a donné naissance aux structures scolaires telles qu'on les connaît, l'école est appelée à changer, en accord avec la société qui la fait vivre, tant élèves, que parents et institutrices. Condamnées au célibat si elles voulaient conserver leur travail, les enseignantes se marient désormais. Dans les cercles intimes, on cause contraception et laïcisation.»[...] «Les historiennes Andrée Dufour et Micheline Dumont rappellent la précarité dans laquelle travaillaient ces maîtresses d'école, des célibataires qu'on congédiait dès qu'elles se mariaient, et ce, jusque dans les années 1960!»

Née en 1940, à Montréal, au *Faubourg à m'lasse*, Monique vient d'une famille de dix enfants, dont neuf filles et un garçon. Elle raconte: «Le chapelet, à la radio avec le Cardinal Léger, on l'a dit tous les soirs à 7h, et ça jusqu'à mon mariage.» Chaque soir, des familles complètes s'agenouillaient devant le *transistor* afin de réciter le chapelet. «L'émission quotidienne le *Chapelet en famille* connaîtra un succès énorme et demeurera en ondes

jusqu'en 1967. Le 9 décembre 1950, *Le Devoir* révèle que 154 487 familles, soit 65 % de la population totale du diocèse, se sont engagées à réciter quotidiennement le chapelet.»

À 14 ans, comme elle ne voulait plus aller à l'école, elle est allée travailler dans une usine de fabrication d'articles de sports. Monique se maria en 1963. Après son mariage, elle travailla de la maison pour la même compagnie pendant huit ou neuf ans. D'ailleurs, elle mettra en banque son salaire, soit 12 000 \$ par année qui sera plus tard utilisé pour l'achat de leur maison à Duvernay, à Laval. «Mon mari voulait pas, il disait que c'était mon argent... Ben moi, je l'ai l'argent, je la mets sur la maison!»

En 1965, la femme mariée pouvait désormais ouvrir sans restriction un compte bancaire, gérer ses biens personnels, signer un chèque et travailler sans l'autorisation de son mari. «Avant la Révolution tranquille, la religion est omniprésente, et ce, jusque dans les programmes scolaires: la moitié des 700 pages guidant les sept années du primaire est consacrée à l'enseignement religieux. Même en mathématiques, on calcule des chapelets...», lit-on dans *La Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*.

De l'autorité paternelle à l'autorité parentale

«L'homme était le maître pour ma mère, elle l'écoutait, mon père... elle l'écoutait, mais elle faisait à sa tête», raconte Monique. «Je dis comme lui, mais je fais à ma tête, disait ma mère. Elle nous l'a montré de même et on a toujours été de même. J'ai toujours trouvé que l'homme et la femme, on est égal, je l'ai toujours senti comme ça parce que mes parents étaient de même. Ce n'était pas mon père qui prenait en charge, c'était les deux. J'ai grandi avec ce modèle-là.», raconte Monique maintenant âgée de 84 ans. Ces propos témoignent de l'état d'esprit déjà présent dans la communauté québécoise qui a permis de changer légalement le statut de la femme mariée. Dans le *Code civil québécois* de 1866, on parle de l'autorité patrimoniale qui consacre les

Ouvert jusqu'au 21 avril 2024



LA CABANE
ARTHUR RAYMOND
DOMAINE DES PAYS D'EN HAUT

NOUVEAUTÉ!
La Cabane Express
mer. - jeu.

Salle à manger
ven. - sam. - dim.

Pour emporter
mer. - jeu. - ven. - sam. - dim.

Réservation obligatoire

444, chemin Avila, Piedmont . 450-224-2569 . cabanedpdh.com

aussi notre histoire



Photo : Michel Fortier

pouvoirs absolus du mari sur les biens communs et ses pouvoirs quasi-absolus sur les biens propres de sa femme. La loi 16, adopté en 1966, apporte enfin des changements majeurs sur la capacité juridique de la femme mariée. Cette loi permettait à la femme mariée d'acquiescer la responsabilité civile et financière; et elle pouvait exercer une profession sans l'autorisation de son mari. Le projet de loi a été mené par la première femme députée et ministre de l'histoire du Québec, Marie-Claire Kirkland-Casgrain.

Le mariage

Lucille se marie en 1948, elle aura ses sept enfants dans les huit années suivantes. Son histoire d'amour avec son mari s'est transformée à partir de la naissance du premier: «Lui, il se couchait de bonne heure, il dormait. Moi j'avais toujours un petit bébé qui était là, puis un autre là... mais j'aurais bien aimé ça, vivre le grand amour bien longtemps», partage Lucille. Son mariage s'est terminé en 1972, elle a demandé le divorce pour cause de relations extra-conjugales. En 1992, elle se remariera et vivra une véritable histoire d'amour jusqu'en 2008, année où son deuxième mari décède.

On doit se rappeler qu'un mariage ne pouvait être célébré que devant l'Église. Il a fallu 1968 pour que des changements s'opèrent et que les mariages civils deviennent possibles. En 1980, l'union de fait devient de plus en plus populaire et ces couples seront considérés, en 2002, comme des couples.

Rosa se marie à l'âge de 20 ans, en 1956, et aura deux enfants. Son mari décède à l'âge de 61 ans de troubles respiratoires. Un deuxième mariage se terminera à la suite du décès de ce dernier, après à peine deux ans.

Monique se marie en 1963, à l'âge de 23 ans. Elle aura deux enfants et a dès lors annoncé à son mari que «Maintenant, c'est fini!», et a pris l'initiative de prendre un rendez-vous avec le médecin pour se faire ligaturer les trompes de Fallope. Monique, malgré un héritage religieux important, se sentait libre de prendre de telles initiatives.



Photo : Michel Fortier

Lucille, la doyenne du groupe, n'a pas hésité à partager son histoire, fière de ses 97 ans.

La Révolution tranquille (1960-1970) a été une période de transformation et de modernisation au Québec qui a profondément marqué les rapports des femmes à la société. Si c'est une période de grands changements législatifs en matière de droits des femmes, c'est que celles-ci, depuis la fin de la guerre, ont grandement changé leurs comportements. Plusieurs ont poussé leurs études ou continué de travailler, elles ont fait pression sur les gouvernements pour que le droit suive leur évolution. Ce que Lucille, Rose et Monique nous font découvrir, c'est qu'elles n'ont pas attendu la permission, ni de l'Église, ni des lois, ni des dirigeants politiques pour étudier, travailler et prendre en main leurs destinées.

Et l'avenir...

Elles sont toutes les trois très positives lorsqu'elles sont questionnées sur l'avenir de leurs enfants et petits-enfants. Elle considère que les femmes ont beaucoup évolué, ont beaucoup d'acquis et que ceux-ci devraient suivre l'exemple de leurs parents. «On veut le mieux pour eux... mais ça va faire des explorateurs. Ils vont vivre avec leur époque, comme nous on a vécu avec la nôtre!», témoigne Lucille. Monique ajoute: «Et un jour, ils auront 84 ans, comme moi et ils auront atteint la sagesse, comme moi... je pense que ça vaut la peine de se rendre jusque-là!»

PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Thérapie manuelle – Analyse de la course à pied
Réadaptation post-opératoire
Rééducation vestibulaire – Pédiatrie
Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)

Jasmine
Perreault
physiothérapeute

Caroline
Perreault
physiothérapeute

Camille
Richer
physiothérapeute

Catherine
Paquin
physiothérapeute

Kim
Aspirot
ostéopathe

Émilie
Bérubé
ostéopathe

Nina
Uytterhaeghe
ostéopathe

Johanne
Roy
infirmière

**CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**

2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0

450.224.2322 www.physiodesmonts.com

STATION ÉCLAT-DENT
CLINIQUE D'HYGIÈNE DENTAIRE

ÉVALUATION ET
NETTOYAGE DENTAIRE
(DÉTARTRAGE, POLISSAGE)

100\$ À 120\$

BIENVENUE
AUX NOUVEAUX
PATIENTS!

951 Ch. du lac Écho, Prévost
450-335-5775
www.stationeclatdent.com

JULIE BELHUMEUR HD
GENEVIEVE MEUNIER HD

Un hiver timide

Nous voici arrivés au printemps après un hiver timide qui laisse un goût amer chez ceux qui pratiquent les sports d'hiver. Les pistes de motoneiges sont déjà désertées, les pentes de ski à moitié fondues.

Nous avons une journée neige le 8 mars à Tremblant et les activités au domaine Saint-Bernard ont été annulées faute de neige. Les élèves à la francisation de notre école devaient aller patiner cette même semaine, ils se sont butés à une piscine plutôt. Serait-ce que le climat est réellement dérégulé? D'autres exemples: le Maroc est pris avec une grave sécheresse alors que c'est la saison des pluies; les réserves d'eau en Espagne sont à sec, victimes collatérales de la sécheresse au Maroc. La température est montée à 29 degrés dans la ville de Montpellier en France en février alors que c'est l'hiver; la Californie vient de subir deux années consécutives de pluies diluviennes et de tempêtes de neige qui ont détruit une partie du littoral du Pacifique... Je reviens d'un voyage en Écosse et j'ai vu plus de neige sur le chemin de l'Isle de Skye qu'à Prévost pour une fin de février!

J'étais en Écosse en train de me familiariser avec l'héritage colossal des châteaux, lorsque j'ai appris la mort de Brian Mulroney, ancien premier ministre du Canada (1984-1993). De tous les hommes politiques fédéraux depuis les années 60, voilà celui qui croyait vraiment à la place du Canada dans le monde. Il est celui qui a joué un rôle fondamental dans la fin de

l'Apartheid en Afrique du Sud en forçant les pays occidentaux à le suivre quand il a imposé des sanctions économiques à ce pays qui refusait d'accorder aux Noirs leurs droits fondamentaux. Il est celui à qui l'on doit le traité de libre-échange avec les États-Unis (ALE), qui mènera quelques années plus tard à l'ALENA, puisque le Mexique était jaloux d'être exclu de cette entente. On lui doit également l'instauration de la TPS qui lui coûtera son poste. Au Québec, on se souviendra de lui comme le Premier ministre canadien qui a le mieux compris le Québec, ses aspirations et ses différences. Il voulait tant que le Québec adhère à la constitution de 1982 dans «l'honneur et l'enthousiasme» qu'il a entraîné René Lévesque dans son «beau risque». Mais malgré l'Accord du lac Meech en 1987, son rejet par deux provinces anglophones mettra fin à cette idée de réconciliation.

Le *Journal* se dirige vers ses noces d'argent. Nous sommes peinés que l'un de nos membres doive quitter le conseil d'administration après de nombreuses années d'implication. Nous sommes énormément reconnaissants de sa grande contribution. Merci, Benoît Guérin, ce fut un réel plaisir de te côtoyer après tant d'années! Par le fait même, nous sommes heureux de l'arri-

vée sur le conseil d'administration de Bernard Ouellette, de Ghislaine Dumoulin et de Georges Carlevaris qui se joignent à notre formidable équipe. Bienvenue!

Je reviens à l'Écosse. J'ai passé une semaine incroyable avec ma conjointe. Nous avons loué une voiture pour en faire le tour, et une réflexion m'est venue à l'esprit. Pourquoi nos bonzes du *ministre* du Transport ne vont pas voir comment se font les routes à l'étranger? Nous avons roulé dans des coins reculés, en campagne très éloignée et la qualité des routes était impeccable, bien que très étroites. L'autoroute des Laurentides au nord de Saint-Jérôme est une honte! Non seulement elle est une honte, elle est extrêmement dangereuse, surtout la nuit! D'une part, elle est souvent enfoncée en son centre par de profonds sillons qui peuvent vous faire perdre le contrôle et, d'autre part, les lignes des voies sont effacées et inexistantes! Je ne pense pas que ça prenne un doctorat pour faire des lignes et je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas une priorité au lieu de les faire au mois d'août! Faudrait-il attendre la mort et le rapport du coroner pour que le *ministre* des Transports intervienne? Et ne venez pas me répondre que c'est la faute au climat!



Sur la route, en Écosse – photo : Daniel Machabée



Maison
d'Entraide
de Prévost Lara Gasoi

Ball des finissants

Notre friperie offre un vaste choix de robes, d'habits, de bijoux, de sac à main et de chaussures pour votre bal des finissants. Tous les fonds amassés sont réinvestis pour venir en aide aux gens de la région qui sont dans le besoin. De plus, cela permet de poser un geste écoresponsable.

Articles pour la création de bijoux

Vous aimez créer des bijoux originaux? Nous offrons présentement des sacs de bijoux brisés ou orphelins qui pourront vous servir dans vos créations. Plusieurs prix et formats sont offerts. Faites vite, les quantités sont limitées!

Congé de Pâques

La Maison d'Entraide de Prévost sera ouverte le vendredi 29 mars de 9 heures à midi et de 13 heures à 16 heures. Prenez note que nous serons fermés le lundi 1^{er} avril 2024.

Don de meuble

Si vous souhaitez donner des meubles à la Maison d'Entraide de Prévost, vous devez envoyer des photos de vos meubles par courriel à mepentrepot@gmail.com ou contacter Guillaume à l'entrepôt au 450-224-2507, poste 4. Pour la cueillette et la livraison des meubles, il y a des frais de 15 \$.

Vente à 6\$ le sac

Ne manquez pas le vendredi 5 avril pour notre vente à 6\$ du côté comptoir. Pour cette vente, vous aurez la chance de remplir un sac réutilisable de vêtements pour une

somme total de 6\$. Vous devez utiliser les sacs qui se trouvent à l'entrée du comptoir. N'oubliez pas d'apporter votre sac réutilisable pour rapporter vos achats à la maison, car les sacs fournis à l'entrée ne sont pas à vendre. Seulement les vêtements sont inclus dans la vente.



Lors de la vente, les vêtements du côté friperie seront à 50% de rabais.

Poste d'administrateur au conseil d'administration

Si vous désirez postuler pour un poste d'administrateur au conseil d'administration, nous avons trois postes vacants. Vous pouvez envoyer votre lettre de motivation et votre CV par courriel à l'adresse suivante: maisonentraideprevostca@gmail.com

Heures d'ouverture: Lundi, de 13 h à 16 h; du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

788, rue Shaw, Prévost (Qc) J0R 1T0. Tél.: 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca



Suivez-nous sur Facebook

www.maisonentraideprevost.org

AVIS DE DÉCÈS

Allan Kelly



1943-2023

À Saint-Jérôme, le 28 octobre 2023, est décédé M. Allan Kelly, du 1606 rue Roy, Prévost, Qc.

Après de nombreuses années de transfusions sanguines et de maladies de la moelle osseuse, il est décédé, entouré de sa famille. Il laisse dans le deuil ses filles Nancy et Cindy.

Il est maintenant réuni au ciel avec sa femme Linda (l'amour de sa vie), fils Steven, ses parents et son frère.

JOURNAL
des **citoyens**

PRÉVOST - PIEDMONT - SAINTE-ANNE-DES-LACS

www.journaldescitoyens.ca

Mission

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Avis

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse courriel et/ou du numéro de téléphone de l'auteur.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostoises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur : Michel Fortier
450 602-2794 redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances : Sophie Heynemand
450 530-8000 sheyneband@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration :

Daniel Machabée (président), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Benoît Guérin, Anthony Côté, Lise Pinard et Michel Fortier.

Journalistes

Nicolas Michaud : n.michaud@journaldescitoyens.ca
Émilie Corbeil : emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Chroniqueurs :

Yvon Blondin : yvonblondin@journaldescitoyens.ca
Anthony Côté : anthony_cote@journaldescitoyens.ca
Lyne Gariépy : lynegariepy@journaldescitoyens.ca
Benoît Guérin : bguerin@journaldescitoyens.ca
Jacinthe Laliberté : jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca
Valérie Lépine : vlepine@journaldescitoyens.ca
Daniel Machabée : danielmachabee@journaldescitoyens.ca
Odette Morin : odemorin@journaldescitoyens.ca
Gleason Thérberge : motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca
Carole Trempe : carole.trempe@journaldescitoyens.ca
et Sylvie Prévost

Révision des textes :

Gleason Thérberge et Nicolas Michaud

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard

Représentante publicitaire : Lise Pinard
514-894-1678 lispinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental

Tirage certifié : 11 200 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens*
reçoit l'appui de :

Culture
et Communications
Québec



AMÉCQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
QUÉBÉCOIS



Les trois membres du conseil d'administration de la Maison des jeunes (Véronique Gagné, la vice-présidente; Carole Lapierre, la secrétaire-trésorière; et Sylvie Sénéchal, la présidente) en compagnie du conseiller Joey Leckman, de la députée Sonia Bélanger, du maire Paul Germain et de la conseillère Sara Dupras

Maison des jeunes de Prévost

« Depuis qu'il va à la Maison, je ne le reconnais plus! »

Carole Bouchard

L'ouverture officielle de la Maison des jeunes de Prévost s'est tenue le 28 février dernier. Le local a accueilli près d'une soixantaine d'invités heureux de partager le rêve de Sylvie devenu réalité.

La présidente, Sylvie Sénéchal a tenu à donner la parole à la députée Sonia Bélanger, présente pour l'occasion. Celle-ci a rappelé l'immense travail fait en amont par le comité fondateur afin de mettre en place un tel organisme. Elle sait l'importance d'une maison pour les jeunes qui leur permet souvent de raccrocher et de les soutenir. « Ce n'est pas facile d'être jeune aujourd'hui! », déplore-t-elle. Elle attire l'attention: « On est dans un changement démographique important, on est 1,8 million de personnes de 65 ans et plus, en 2031, il y en aura 500 000 de plus. Je vous invite à la collaboration et, si vous avez de beaux projets intergénérationnels, je serai là pour vous soutenir ». L'intervention d'une personne présente à la rencontre lui rappelle la philosophie de la Maison des aînés de Prévost qui est ouverte à ce type de collaboration, et la présidente de confirmer qu'il y a déjà un projet en marche dans ce sens. Une belle réalisation s'est déjà tenue ce Noël dernier avec la Maison du toit bleu, une résidence pour personnes âgées de Prévost où des cartes de souhaits et des biscuits qui avaient été faits par les jeunes ont été offerts aux résidents.

Le maire Paul Germain a ensuite pris la parole et s'est dit heureux et gâté d'avoir des gens dans sa communauté qui crée quelque chose à partir de rien, quelque chose que la Ville aurait voulu faire: « ... mais là c'est un cadeau! » Il rappelle qu'il est lui-même un « produit » de la maison des jeunes l'Amuse Monde il y a 40 ans. « Vous voyez ce que ça donne, ça finit par des politiciens,

même s'il y en a qui ont mieux fini », ajoute-t-il à la blague. Il termine en mentionnant que c'est un privilège d'avoir cette maison des jeunes.

Le conseil d'administration est présenté: Sylvie Sénéchal en est la présidente; Véronique Gagné, vice-présidente; Carole Lapierre, secrétaire et trésorière; et Marie-Joe Ravier est administratrice. Et Alain Slicer, le bénévole qui sait tout faire de ses mains.

Madame Sénéchal a tenu à présenter la généreuse contribution des membres de la communauté et les a chaleureusement remerciés.

Après 3 mois d'opération, une trentaine de jeunes de 11 à 17 ans sont inscrits dans les trois jours par semaine qui sont offerts. Déjà, Sylvie Sénéchal a reçu de beaux témoignages des parents dont les jeunes fréquentent la maison: « Depuis qu'il va à la Maison, je ne le reconnais plus! » Madame Sénéchal ajoute: « Il y a cette jeune fille qui ne voulait pas entrer la première journée et qui est maintenant notre ambassadrice. C'est elle qui amène des amis pour découvrir l'endroit! »

La maison des jeunes bénéficie de la présence de deux intervenantes qualifiées qui sont là 20 heures par semaine pour que les jeunes peuvent passer du temps de qualité en s'adonnant à des activités choisies par eux, avec leurs amis et aussi faire connaissance avec d'autres jeunes de la communauté. La maison offre des activités souhaitées ou décidées par les jeunes. Ils ont une boîte à suggestions et un budget pour l'acquisition de matériel nécessaire.

Médias communautaires de Prévost

Une aide substantielle

Michel Fortier

Les deux journaux communautaires de la circonscription de Prévost, *Le Sentier* et le *Journal des citoyens*, ont été accueillis au bureau de la députée de Prévost, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, madame Sonia Bélanger, afin d'annoncer l'octroi d'une somme de 71 477 \$ pour l'année 2023-2024.

En effet, le journal *Le Sentier* et le *Journal des citoyens* ont respectivement reçu les sommes de 30 256 \$ et 41 221 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux médias écrits communautaires du Québec. Cette aide financière est accordée à l'ensemble des journaux dits communautaires du Québec et membres de l'Association des médias écrits et communautaires du Québec (AMECQ) selon des critères liés à leur tirage et à leurs parutions.

Programme de soutien aux médias communautaires

À l'échelle nationale, ce sont 155 médias communautaires (OBNL) tels que des médias imprimés, des médias en ligne, des radios et des télévisions qui vont bénéficier d'un soutien financier d'un total de 6,5 M\$ au total pour l'année 2023-

2024. Cette aide est fournie par le ministère de la Culture depuis 2002 dans le cadre des subventions de fonctionnement du Programme de soutien aux médias communautaires (PAMEC).

Rappelons qu'en plus des financements importants assurés depuis cinq ans, le gouvernement a fait adopter une motion à l'unanimité à l'Assemblée nationale afin de demander au gouvernement fédéral de revoir la tarification de Postes Canada, en ce qui a trait à la distribution des médias imprimés, pour que ces derniers puissent continuer de jouer leur rôle essentiel dans toutes les régions du Québec.



Liette Lussier, trésorière, et Michel Bois, président du journal *Le Sentier*; Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé; Carole Bouchard, directrice artistique, et Michel Fortier, rédacteur en chef du *Journal des citoyens* ont pu partager quelques informations sur la santé des médias et des citoyens de la région.

55 DE RABAIS 55 DE RABAIS

pattes & griffes

Horaires d'ouverture:
lundi, mardi et mercredi, de 9h à 18h;
jeudi et vendredi, de 9h à 21h; samedi, de 9h à 17h et dimanche, de 10h à 17h.

5 DOLLARS DE RABAIS

AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE

Avec tout achat de 20\$ et plus en magasin (toiletage et livraison exclus).
Offre valide jusqu'au 31 décembre 2024.
Limite de 1 coupon par jour.
Certaines conditions s'appliquent.

745, boul. des Laurentides
Piedmont
450.227.6077

COUPON

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse.
Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

RENOIT ETHIER DD
Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

ÉQUIPE ST-AMOUR

450 335-2611 • EQUIPESTAMOUR.COM • 2730, BOUL. CURE-LABELLE, PREVOST

ROYAL LEPAGE HUMANIA

Séance ordinaire du conseil du 11 mars 2024

Plus de 25 citoyens présents et seulement une dame. Monsieur le maire débute avec un plaidoyer sur la désinformation qui attaque l'intégrité de notre ville: des médias écrits et télévisuels en sont parfois coupables. Que ce soit sur l'annulation du règle-

ment sur la décarbonation, l'interdiction du chauffage au bois ou l'achat d'un camion dix-roues électriques.. ce ne sont que de fausses affirmations et ne sont que quelques exemples de désinformation qui oblige le conseil à ramener les pen-

dules à l'heure trop souvent. Sans compter le tort que ces fausses informations laissent derrière elles.

Madame Lyne Gariepy, rue Maple, souligne que si le centre culturel a été construit avant 1940, ce dernier pourrait être protégé dans le cadre de la loi de la protection du patrimoine bâti culturel. Monsieur le maire, de son côté, croit que ce n'est pas le cas,

car sur une échelle de 1 à 5 utilisée par le ministère concerné, la bâtisse se trouverait en queue de peloton en matière d'intérêt patrimonial. De plus, le maire Germain affirme que ce projet d'habitation est loin d'être ficelé.

Les dates pour le camp de jour 2024 à Prévost ont été annoncées, soit du 25 mai au 26 août. Les coûts pour le premier enfant d'une famille sont de 165 \$; le deuxième 125 \$; et le troisième 85 \$; le quatrième 45 \$; et le cinquième et plus sont gratuits. Seuls les citoyens de Prévost sont admissibles, et le tout peut être déductible sur leurs déclarations de revenus.

Un projet de règlement a été déposé visant la mise aux normes des installations septiques non conformes qui sont près des lacs. Un financement qui se nomme programme ÉcoPrêt pourrait être utilisé. Échelonné sur une période de 15 ans, il pourrait être payé à même le compte de taxes.

Le contrat de tonte de gazon et nettoyage des espaces verts a été accordé à la firme C.G.E. Entretien saisonnier au coût de 53 210 \$. Notre Ville a fait l'acquisition d'une camionnette électrique fournie par le concessionnaire Alliance Ford au coût de 256 137 \$. Le maire Germain rajouta que nous avons presque complété la transition du parc automobile de la Ville de Prévost par des véhicules électriques.

La Ville de Prévost a fait dernièrement l'acquisition d'un bâtiment à l'intersection des rues Doucet et Richer, ce qui amena la conversion du système de mazout à l'électricité. La compagnie Berthiaume et Poirier effectuera la modification pour la somme de 24 400 \$.

Monsieur Jean Chalifoux, domaine des Chansonniers, demanda s'il y avait eu des développements dans le dossier DITED. Monsieur le maire répondit que non, qu'il n'est pas seul dans le dossier et que le bien-être des voisins de la ferme La Chanterelle lui importait. Rappelons que feu Thérèse Gaudet avait cédé la ferme La Chanterelle à la fondation DITED (Déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement). La fondation est un projet de Serge Bouillé lancé en 2008 qui vise l'intégration et la participation sociales de personnes de 21 ans et plus atteintes de déficience intellectuelle (DI) ou de troubles envahissants du développement (TED) qu'on appellera de plus en plus TSA pour trouble du spectre de l'autisme. Pour plusieurs raisons, le projet ne s'est pas concrétisé et la Fondation serait aux prises avec des difficultés de paiement de taxes municipales, d'où la question de monsieur Chalifoux.

* Voir article de la page 4 du Journal d'octobre 2022

**NATURELLEMENT
 Avec vous depuis 2009**

Un cimetière naturel et un lieu funéraire unique au Québec.
 À travers une mission humaine, nous offrons beaucoup plus que des services funéraires traditionnels.

Chacune de nos actions vise à vous offrir de l'apaisement et la tranquillité d'esprit. Une équipe attentionnée, à l'écoute de vos besoins.

Services funéraires complets | Cérémonie | Exposition | Crémation | Rapatriement

LES SENTIERS
 CIMETIÈRE NATUREL / SERVICES FUNÉRAIRES
 MAGNUS POIRIER 100 ANS
 5 GÉNÉRATIONS

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost | 450 565-6464 | lessentiers.ca
 24 heures sur 24 | 7 jours sur 7

ABATTAGE émondage
MB STIHL®
 Pour un service professionnel & garanti
 Assurance complète

15 ans d'expérience

- Abattage - Émondage
- Déneigement de toiture
- Déboisement: terrains et chemins
- Service de déchiquetage - Prix compétitifs

Mario Binette, propriétaire
450-712-7728

TAC ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 DU TAC MRC RDN

**Le jeudi 4 avril 2024
 à 9 h 00**

à la salle de conférence
 de l'hôtel de ville de Prévost
 2870, boul. du Curé-Labelle
 à Prévost

L'initiative prévostoise saluée et reconnue par Québec

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Le maire de Prévost, Paul Germain, s'est récemment entretenu avec le Journal pour discuter des éléments nouveaux entourant le Règlement sur la décarbonation des bâtiments et autres mesures de réduction de gaz à effet de serre ou, plus brièvement, le règlement 831: une reconnaissance par l'Assemblée nationale du Québec.

Après avoir été élaboré par le Service de l'environnement, soutenu par la mairie, discuté entre les parties prenantes, débattu entre les élus municipaux, motionné-déposé-adopté en séance du conseil municipal, contesté en cour par l'entreprise de distribution gazière Énergir; défendu par la coalition Sortons le gaz!, des groupes environnementaux, des citoyens et d'autres Municipalités; négocié entre les représentants du géant gazier et ceux de la

Municipalité, puis révisé à nouveau par la Ville de Prévost avant d'entrer officiellement en vigueur... le règlement 831 a connu bien des rebondissement.

Un amendement qui s'énonce et s'annonce bien

«J'ai l'immense plaisir d'annoncer une nouvelle qui me remplit de fierté: le gouvernement du Québec a adopté un amendement au projet de loi 41, reconnaissant la pertinence de notre règlement sur la

décarbonation à Prévost et lui conférant ce qui s'apparente à un droit acquis. Cette reconnaissance officielle est le fruit de longs mois de travail acharné et d'engagement envers la cause environnementale, et elle vient confirmer l'importance de notre action à l'échelle locale dans la lutte globale contre les changements climatiques.» Ce sont sur ces termes que s'exprimait le maire de cette petite communauté de 14 000 âmes sur sa page Facebook le 23 février dernier.

En ce sens, l'amendement à ce projet de loi qui modifie la *Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique* permet dorénavant à un

règlement municipal portant sur ce même objet, comme le règlement 831, de demeurer opérant à la condition que ce dernier ait été adopté avant le 15 février 2024. Selon les dires de Paul Germain, si bon nombre de Municipalités

comme la sienne auraient «idéalement voulu que ce soit le gouvernement du Québec qui vienne établir un cadre légal du gaz naturel dans l'habitation, le gouvernement vient de créer un cadre où les Municipalités peuvent le faire et ça, c'est très intéressant».

Un amendement qui fera des petits

«Cet amendement n'est pas seulement une victoire pour Prévost, mais il sert également d'exemple et de motivation pour d'autres Municipalités québécoises qui aspirent à mettre en œuvre des actions concrètes pour l'environnement», indique le maire Germain. Ainsi, d'autres Villes auront la possibilité de déposer des projets de règlement similaires au gouvernement du Québec afin qu'elles obtiennent la permission de limiter les branchements de gaz naturel sur le plan de l'habitation à l'intérieur de leur territoire.

Si Paul Germain espère que d'autres Municipalités suivront le chemin ouvert par Prévost, la première Ville à avoir adopté un tel règlement, il dévoile que l'une des grandes Villes du Québec est déjà en contact avec son directeur du Service de l'environnement, Frédérick Marceau, à ce propos.

Petit rappel des mesures concrètes prévostoises

En plus de son règlement sur la décarbonation, la Ville de Prévost prévoit d'autres mesures afin de soutenir ses citoyens dans la transition énergétique, tout en contribuant à l'atteinte de ses cibles environnementales, soit une réduction de 50% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à celles de 2018. Pour ce faire, les autorités municipales ont adopté trois programmes de subventions qui visent le remplacement des appareils polluants ainsi que l'utilisation judicieuse de l'hydroélectricité. Le premier consiste en une aide financière pour le remplacement d'un équipement au gaz ou au mazout (système de chauffage, chauffe-eau, cuisinière, foyer) par un système entièrement électrique. Le second prévoit une aide financière pour l'ajout d'une thermopompe électrique à un système de chauffage au gaz déjà existant. Le troisième est une aide financière de 200 \$ pour l'adhésion au programme Hilo d'Hydro-Québec, un service de maison intelligente principalement axé sur l'efficacité énergétique, et ce, particulièrement lors des périodes de forte demande sur le réseau de la société d'État.

Sauvegarde ou destruction des constructions anciennes?

Notre patrimoine

Lyne Gariépy

Dans les actualités locales, dernièrement, plusieurs bâtiments anciens ou patrimoniaux des Laurentides ont fait la manchette par l'annonce de leur démolition. Que ce soit le Manoir des Pays-d'en-Haut de Sainte-Adèle ou le Centre culturel de Prévost (anciennement une école anglophone), ces annonces ont soulevé la question de la sauvegarde du patrimoine. Quels sont les lois et règlements qui permettent la sauvegarde ou la destruction des constructions anciennes?

Plusieurs citoyens, de plusieurs villes, ont vu l'histoire se répéter de multiples fois: le propriétaire d'un bâtiment ancien laisse le temps faire son œuvre sur son bien, sans entretien, attendant l'autorisation de démolition. Parfois par manque de moyens, parfois par négligence volontaire, pour pouvoir reconstruire plus neuf et plus rentable, comme des logements ou des condos.

C'est entre autres pour cela que le ministère de la Culture et de la Communication (MCC) a créé, en 2021, la *Loi sur le patrimoine culturel*, selon Geneviève Sénécal, responsable de la région des Laurentides, Lanaudière et Laval. Cette loi a pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur, et la transmission du patrimoine culturel. Cela inclut les bâtiments, mais aussi les monuments, entre autres. Afin de ne pas perdre davantage de joyaux de notre histoire, le gouvernement a tout d'abord demandé aux Municipalités de réaliser un inventaire pour déterminer quels immeubles, parmi ceux construits avant 1940, ont une valeur patrimoniale. Les villes ont jusqu'au 1^{er} avril 2026 pour réaliser cet inventaire.

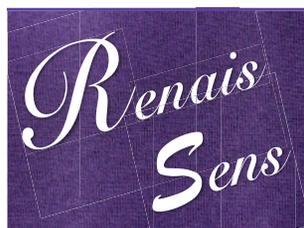
Tant que l'inventaire n'est pas fait, les demandes de démolition pour toute construction datant d'avant 1940 doivent être soumises au MCC. Québec a ensuite 90 jours pour donner son avis.

Et pour le Centre culturel de Prévost, anciennement l'école anglophone de Shawbridge, qu'en est-il? La nouvelle de sa démolition prochaine ayant été annoncée il y a quelques mois déjà par la Ville, votre journaliste a donc voulu savoir si la

demande avait été faite auprès du MCC. Geneviève Sénécal ayant confirmé l'absence de demande de démolition pour ce bâtiment, en date du 11 mars 2024, et ne voulant laisser aucun point en suspens, la question fut posée par votre journaliste à la séance du conseil municipal de la Ville de Prévost ce même 11 mars: «Pourquoi la Ville de Prévost n'a-t-elle pas encore fait de demande d'autorisation de démolition auprès du MCC?» La réponse du maire Paul Germain: «Simplement parce qu'il n'y a pas encore de projet accepté. C'est certain que quand on va voir un projet qui nous satisfait, qui s'en vient, on va faire la demande. Parce que je pense que c'est important de s'assurer d'avoir un projet avant de toucher au bâtiment. [...] un projet est en cours d'élaboration, mais n'est pas encore concret». En résumé, la Ville travaille sur un projet de construction, en entente tripartite, d'accès à la copropriété, mais attend d'avoir un projet finalisé, prêt à mettre en œuvre, avant de faire sa demande d'autorisation auprès du ministère de la Culture et de la Communication.

Une belle initiative de la part du ministère de la Culture et des Communications, que cette *loi sur le patrimoine culturel*. Beaucoup de constructions anciennes au Québec ne sont pas reconnues pour leurs valeurs patrimoniales et, de l'avis même de Geneviève Sénécal, ce n'est pas le travail pour les recenser et les reconnaître qui risque de manquer! Mais malheureusement, il aura été trop tard pour certaines!

Le Salon



Samedi: 9h30 à 17h30
Dimanche: 9h30 à 16h00

Vitalité

Mieux-être

Spiritualité

Ste-Adèle



999 boulevard de Ste-Adèle, J8B 2N4

Samedi 27 - 28 Avril
40 Exposants & 13 Conférences

Invités spéciaux

Conférencier spécial



France Gagnon
France Gagnon Médium



Bradfield
APSYS Music



Claude Quirion
Inspirateur de Changement

Prix d'entrée: \$10.00 ou \$15.00 pour les 2 jours
(payable à la porte en argent) (13 ans et moins: Gratuit)

581 337-4777

www.salonrenaisens.com



Incivilités contre les élus

Un changement de culture nécessaire et attendu

Pour faire de la politique active en tant qu' élu, il faut être fait « tough », ce n'est pas un secret. Quiconque exerce une telle fonction s'expose davantage à des pressions conséquentes à l'écrasante responsabilité des fonctions. Par contre, il y a une distinction importante entre les deux sources d'incivilités que subissent les élus municipaux : les incivilités en provenance des citoyens et les incivilités au sein même du conseil municipal. J'ai été particulièrement interpellé par l'article de Marie-Claude Lortie, *la mairesse qui n'était peut-être pas faite pour ça*, puisque c'est sur ces éléments précis qu'une nuance importante doit être faite.

Le poids de la méfiance des citoyens envers les élus se fait certes sentir, mais la tension qui pèse le plus lourd au quotidien est celle occasionnée par les incivilités au sein des conseils municipaux.

À mon avis, la plus grande source de conflits réside dans l'incompréhension des rôles et des relations entre les différents acteurs dans une municipalité (DG, maire, conseillers et surtout administrateurs et employés). C'est à partir de ces tensions que les situations dérapent et qu'on assiste au théâtre peu glorieux des comportements dérangeants et irrespectueux entre les collègues d'un conseil municipal et souvent envers le personnel de la Municipalité.

Il y a plusieurs pistes de solutions, mais celle qui retient davantage mon soutien est celle que mon homologue, Catherine Fournier, a déjà suggérée : il faut davantage codifier et uniformiser les processus de régulation interne dans les Municipalités afin de réduire les zones d'interprétations relatives au rôle de chacun, ainsi que les relations entre les parties constituant la gouvernance municipale (maire, DG, conseillers).

C'est un excellent départ, mais il faudra faire plus. Pour effectuer un changement de culture profond, il faut également modifier la structure institutionnelle. Il est donc temps d'avoir une sérieuse discussion sur l'immunité dont bénéficient les élus.

Une fois élus, les conseillers et le maire sont, pratiquement, indélogeables. On pourrait presque dire qu'ils bénéficient d'une forme d'immunité. Par contre, quel que soit le milieu de travail, une personne qui a des comportements incivils ou qui fait du harcèlement en milieu de travail *peut perdre* son emploi. Ce n'est pas compliqué. Pourtant, lorsque cela concerne un élu municipal, le processus devient excessivement laborieux et les conséquences sont presque nulles.

À titre d'exemple, un conseiller municipal incivil envers les membres du conseil municipal ou un membre du personnel de la Municipalité subira peu de conséquences. Ni la mairesse ni l'ensemble du conseil municipal ne peut lui imposer de

réelles sanctions. Cet élu incivil sera expulsé des comités de travail, mais pourra continuer de nuire aux avancements des travaux du conseil municipal par toute sorte d'autres moyens d'obstruction. Rappelez-vous le conseiller Lafond à la Ville de Sainte-Adèle...

Comme France Bélisle, la mairesse démissionnaire de Gatineau, l'a mentionné dans son entrevue à *Tout le monde en parle*, c'est à la Commission municipale du Québec (CMQ) qu'il faut s'adresser dans de telles situations et c'est elle qui est la seule instance ayant le pouvoir de déloger un élu de ses fonctions.

La question à se poser ici est de savoir si la CMQ réprimande adéquatement les comportements incivils et le harcèlement dans les conseils municipaux et si ces réprimandes ont la même portée que celles encourues dans un milieu de travail autre que municipal soit un milieu « normal »? J'ai bien peur que non, mais pourquoi en est-ce ainsi? Ne devrait-on pas commencer à penser à un conseil municipal comme un milieu de travail soumis à des codes de conduite similaires à ce qui est attendu d'un employé? Bref, soit la CMQ manque d'outils pour agir dans ces dossiers d'incivilité et de harcèlement, soit cette tolérance envers les comportements inadéquats dans le milieu politique québécois est ancrée si profondément dans notre culture qu'elle en est devenue systémique jusque dans nos institutions. Il m'apparaît impératif de revoir le cadre juridique entourant la fonction d' élu municipal dans le cadre de ses relations de travail.

« La guerre, la guerre, ce n'est pas une raison pour se faire mal! » disait Ti-Guy la Lune.

La politique restera toujours un monde empreint de rivalités parce que la confrontation des idées est essentielle à l'épanouissement d'une démocratie saine. Donc oui, pour faire de la politique active en tant qu' élu, il faut être fait « tough », il faut être prêt à défendre ses idées, mais il faut faire la part des choses entre les pressions citoyennes démocratiques et la pression d'un environnement de travail malsain. Certes il faut avoir les reins solides pour supporter le poids de cette fonction, parce c'est une énorme responsabilité, mais ce n'est pas un signe de faiblesse de refuser de tolérer un milieu de travail toxique. La crise actuelle est une belle opportunité de réflexion et de discussions. C'est également une belle occasion pour le monde municipal d'ébranler les colonnes du temple et de mettre en chantier un important changement de culture très attendu.

Catherine Hamé, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs

Élections partielles à Sainte-Anne-des-Lacs

John Dalzell, le nouveau conseiller du district n° 1

Jacinthe Laliberté jacinte.laliberte@journaldescitoyens.ca

Le siège laissé vacant par la conseillère Virginie Lupan fut très convoité. Trois résidents ont déposé leur candidature, ce qui est exceptionnel pour une élection partielle. Le vainqueur fut John Dalzell avec 106 votes. Les deux autres candidats se sont partagé le reste : Paul Landry (33 votes) et Henri Beauregard (28 votes). Une participation de 31,7 %, ce qui, selon les dires de l'administration municipale, est exceptionnel.

Après une période réglementaire de quatre jours prévus pour toute contestation, John Dalzell, ayant récolté une forte majorité des votes, fut assermenté, le vendredi 1^{er} mars, par la directrice des élections Anne-Claire Robert, aussi directrice générale de la Municipalité. Ainsi donc, le nouveau conseiller a pu siéger lors de la séance du conseil du 11 mars, une première pour lui.

« Je tiens, dans un premier temps, à souligner le travail des autres candidats pour leur contribution aux débats et aux interventions faites auprès des citoyens. Cette élection est un exemple d'une démocratie qui se porte bien », de mentionner John Dalzell.

Citoyen de Sainte-Anne-des-Lacs depuis 40 ans, cet Annelacois est reconnu pour son engagement dans la communauté. Son implication en tant que président de l'Agence des bassins versants des lacs de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLacs), pendant près de huit ans, en est un exemple. D'ailleurs, il mentionne qu'il a assuré l'intérim pour que l'organisme puisse poursuivre sa mission.

De plus, il n'avait de cesse de retourner œuvrer dans le domaine de la politique municipale, domaine qui l'a toujours attiré ayant été conseiller de 1994 à 1998, fonction qu'il a dû quitter, pour un travail dont les exigences étaient incompatibles avec ce poste de conseiller. C'est, maintenant, chose faite.

Des rencontres fructueuses

Lors de sa campagne électorale qu'il qualifie d'inhabituelle en se référant au travail qu'incombe un porte-à-porte en hiver, il se dit, tout de même, très satisfait des résultats. « Je suis vraiment reconnaissant de la confiance témoignée par les électeurs du district n° 1. Ils ont voté en grand nombre, et ce, en plein hiver. Tous les citoyens que j'ai rencontrés ont généreusement partagé leurs préoccupations et leurs attentes », de mentionner avec convictions John Dalzell.

Il n'y a pas que les paroles, il y a aussi l'action

Cinq problématiques discutées avec les citoyens et retenues comme étant les principaux irritants figurent désormais à son agenda. Les deux premières concernent particulièrement les résidents du secteur n° 1. Les autres sont des situations qui affectent l'entièreté des résidents de la Municipalité.

Le premier dossier, *la vitesse excessive* dans la partie la plus pentue du chemin Sainte-Anne-des-Lacs ainsi que dans les rues avoisinantes, est un enjeu de sécurité publique et, conséquemment, relève de la responsabilité de la Municipalité.

Un autre dossier, fort important : *le dépôt de sel et de sable*. Le nouveau conseiller s'engage à assurer le suivi de ce dossier, auprès du conseil. « Il est grand temps que des mesures soient annoncées et qu'un échéancier soit établi », précise John Dalzell.

La troisième problématique relevée lors de la tournée du candidat touche *la qualité des services municipaux*. Pour lui, le respect et la cordialité doivent animer les relations entre citoyens et administrateurs. Il en va de même pour les relations entre les élus.

Les deux derniers et non les moindres qu'il peut difficilement dissocier : *les projets d'envergure qui sont annoncés et les finances*. Il s'est senti grandement interpellé vers la fin de la campagne électorale par les résidents outrés quant à leur compte de taxes qu'ils venaient de recevoir.

Il a ressenti, en côtoyant ces résidents, ce rappel douloureux de la précarité de la situation financière de la Municipalité. Il relate ainsi leur tourment : « Certains étaient tellement en colère qu'il me fut difficile de leur parler. J'ai donc saisi l'occasion de les inviter à venir assister aux séances du Conseil, car, c'est l'endroit où ils peuvent s'exprimer ».

Au final, les citoyens lui ont transmis un message fort qui est celui d'être consultés, particulièrement, sur les projets d'envergure qui touchent l'avenir financier de la Municipalité, et ce, avant d'engager des sommes importantes dans des études ou des demandes de subventions. « Il ne faut pas couper le dialogue avec les citoyens, mais plutôt l'encourager. Ils veulent des réponses claires aux questions qu'ils posent », de conclure le nouveau conseiller.

John Dalzell, philosophe à ses heures, conclut en ces termes : « Une seule voix, au conseil, ne suffit pas à tout changer, mais la population a pris la parole et s'est clairement manifestée lors de cette élection partielle. Il faut écouter ce que les citoyens ont à dire, car ils peuvent faire la différence. ».

Un mot de la Municipalité
La mairesse Catherine Hamé, lors de l'assermentation de John Dalzell, n'avait que de bons mots pour traduire le succès de cette campagne électorale partielle. Pour elle, la participation de trois candidats démontre un intérêt marqué des citoyens pour la politique municipale. Elle a utilisé ce moment pour remercier ces candidats ainsi que les travailleurs d'élection.



La mairesse Catherine Hamé et la directrice générale Anne-Claire Robert souhaitent la bienvenue à John Dalzell, nouveau conseiller du district n° 1, lors de son assermentation.

Photo : Jacinthe Laliberté

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mars 2024

Au début de la séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a adopté la liste des factures payées et celle des factures à payer pour les sommes respectives de 268 105,50 \$ et de 557 779,31 \$ en date du 29 février 2024.

Nouveau conseiller municipal

La mairesse a profité de la première séance de John Dalzell pour lui souhaiter la bienvenue dans ses nouvelles fonctions à titre de conseiller municipal du district n° 1. Ce dernier a remercié ses concitoyens de s'être déplacés pour aller voter à l'occasion de l'élection partielle.

Loisirs, culture et vie communautaire

Avec sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec, le conseil municipal a décidé d'octroyer 13 000 \$ à l'épicerie écolo Radis Noir pour qu'elle en assure l'organisation.

Ce conseil a également approuvé un don de 600 \$ à l'organisme de l'Amicale pour l'aider à poursuivre et à améliorer ses activités qui favorisent les rencontres et les échanges entre les Annelacois.

Aussi, la mairesse a exprimé sa gratitude à l'organisme Ludothèque Jeux Joue d'avoir choisi sa municipalité pour leur projet pilote de faire découvrir ou redécouvrir les bienfaits des jeux de société. Cet organisme permettra ainsi de bonifier l'offre de service pour le camp de jour ainsi que la bibliothèque.

À propos de la bibliothèque municipale, les élus ont de nouveau modifié son horaire pour y ajouter 30 minutes à l'heure de fermeture du vendredi.

Urbanisme

Suivant la recommandation du comité de sélection, le conseil municipal a accepté la nomination de Josée Fiset et Geneviève Le Gruic pour les deux postes vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Afin d'actualiser certains éléments de la planification et de l'aménagement de son territoire, la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a décidé de faire appel aux services professionnels de la firme *Zonage.com* pour la somme de 8 800 \$.

Les membres du conseil municipal ont approuvé la signature d'une

entente-promoteur avec Robert Boyer qui s'engage à réaliser et à assumer tous les coûts du développement immobilier sur le plan de lotissement portant le numéro de minute 6082 version 2. Après la réalisation des travaux municipaux, les chemins, les servitudes requises, les passages pour piétons et les infrastructures municipales seront cédés gracieusement à la Municipalité.

Environnement

Sur le plan de la gestion des matières résiduelles, en réponse à l'appel d'offres lancé par la MRC des Pays-d'en-Haut, SADL désire se prévaloir de l'option de la collecte par *pick-up* sur son territoire en raison de certains chemins trop étroits pour le passage des camions à ordures.

De plus, sous la recommandation du directeur siégeant au Service de l'environnement, Sarah-Ève Dionne sera embauchée en tant qu'agente saisonnière en environnement. Celle-ci travaillera durant une période de 12 semaines estivales à un taux horaire de 23,92 \$ pour 35 heures par semaine.

Achat et vente

Le conseil municipal a décidé d'accepter la soumission de Cloutier Électrotechnique concernant la

fourniture et l'installation d'une génératrice Koehler 100 KW pour la somme de 82 975 \$. Admissible pour une subvention du *Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux* (PRABAM), cette acquisition permettra au centre communautaire d'héberger des citoyens en cas d'urgence.

Les élus ont autorisé la vente du terrain municipal (lot 5 164 137) sur le chemin Paquin, évalué à 99 152 \$ par Les Évaluations Bigras - Évaluateurs Agréés, à Julie Valois pour la somme de 112 000 \$. Cet argent sera déposé dans le Fonds pour les parcs de SADL.

Santé mentale

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive, et invite tous les citoyens, les organisations et les institutions de la municipalité à faire connaître les outils de cette campagne annuelle qui vise à maintenir, voire à accroître le bien-être individuel et collectif de la population tout en favorisant la résilience.

Solidarité municipale

Les élus du conseil municipal ont pris la décision d'accorder leur sou-

ten aux différentes démarches entreprises par les oppositions municipales, citoyennes et communautaires qui manifestent leur désaccord quant à la décision du CISSS des Laurentides de fermer l'urgence du Centre multiservice de santé et de services sociaux de Rivière-Rouge entre 20 h et 8 h. Selon la mairesse, cette réduction de services en soins de santé entraînera de fortes répercussions sur tous les citoyens des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.

Mise à jour des comités et nominations

En raison de la nécessité d'actualiser les comités, le conseil municipal a décidé de tous les dissoudre puis de les recréer avant de nommer Jean Sébastien Vaillancourt, John Dalzell et Louis Dupuis au comité Travaux publics, voirie et bâtiments; Helen Morrison au Comité Vie communautaire, Culture et Loisirs; Jean Sébastien Vaillancourt et Caroline Desrosiers au comité Réglementation; John Dalzell au comité Sécurité publique; puis de remplacer Sylvain Harvey par John Dalzell au comité consultatif en environ-

Mot de la mairesse



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En cette fin de saison hivernale, je tiens à exprimer ma gratitude aux bénévoles dévoués et à féliciter les joueurs de la ligue de hockey récréative intermunicipale.

Ce mois-ci, j'aimerais vous faire part de ce qui est à venir en voirie et en loisirs.

Avec l'arrivée du printemps vient le grand ménage ! D'ailleurs, le balayage des chemins afin de retirer le gravier aura lieu entre le 21 avril et le 20 mai. Ce nettoyage est effectué par une entreprise externe, et non par le personnel de Sainte-Anne-des-Lacs.

En parallèle, nous restons vigilants face aux nids-de-poule, ces invités indésirables du dégel printanier. Nous avons déjà réalisé des opérations de colmatage le 4 janvier et les 13 et 14 février. Quant au marquage des routes, cette intervention suivra après les opérations de balayage.

Du côté des loisirs, nous aurons la chance de profiter des services de l'organisme Ludothèque Jeux Joue, à la bibliothèque. Tous les mercredis, de 16 h à 18 h, les Annelacoises et Annelacois pourront emprunter des jeux pour toute la famille. Il s'agit d'un organisme local, qui a des objectifs qui me tiennent à cœur : le développement grâce au jeu, offrir des activités ludiques, réunir les gens et favoriser l'écoresponsabilité.

Je vous souhaite une saison chaude remplie de rires, de rencontres mémorables et de moments inoubliables.

Catherine Hamé,
Mairesse



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs

Dates à retenir pour les prochaines semaines :

- ✓ Inscription à la session printanière de cours - **Du 25 mars au 15 avril**
- ✓ Bureaux administratifs et bibliothèque fermés (congé de Pâques) - **29 mars et 1er avril**
- ✓ Séance du conseil - **8 avril**
- ✓ Inscription au camp de jour Magicoparc - **Du 8 avril au 31 mai**
- ✓ Rabais pour l'analyse de l'eau de puits (H2Lab) - **Du 8 au 26 avril**
- ✓ Inscription à la collecte des branches - **Du 15 avril au 16 mai**

Sauveteur plage recherché!

Vous connaissez un jeune de 16 ans et plus, à la recherche d'un emploi d'été qui lui permettra de passer ses journées à la plage, au bord de l'eau pendant 8 semaines?

Celui-ci a sa certification de Sauveteur national - Piscine? (nous offrons la certification plage!)

Envoyez-lui ce courriel dès maintenant afin qu'il pose sa candidature : mclesperance@sadl.qc.ca



Comité de pilotage
 Hôtel de ville
 et espace bibliothèque



https://bit.ly/comite_pilotage

Joignez-vous au comité de pilotage pour le projet d'hôtel de ville dans lequel sera aménagé un espace bibliothèque.

Vous avez un savoir-faire en architecture, en gestion de projet, en service à la clientèle institutionnel ou en ingénierie du bâtiment? Nous recherchons quatre personnes pour contribuer au développement du projet d'hôtel de ville dans lequel sera aménagé un espace bibliothèque. Les réunions se tiendront les vendredis à midi.

Envoyez votre curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 29 mars 2024 à directiongenerale@sadl.qc.ca. Nous vous invitons à préciser comment vous pourriez contribuer au projet. Vous devez être résident de Sainte-Anne-des-Lacs pour faire partie du comité.

Ensemble, façonnons l'avenir de notre municipalité!



Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sadl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca



L'illusoire unité canadienne

L'exemple de la guerre des Boers

Le Canada, tel que nous le connaissons de nos jours, va fêter son 160^e anniversaire en 2027. De tous les pays indépendants du monde, il est sans doute le moins uni même si la propagande fédérale tente de le faire croire depuis toujours.

Les exemples historiques sont nombreux et documentés. L'unité politique ne tient qu'à un fil depuis sa fondation en 1867. Dès les négociations entourant l'unification des colonies britanniques d'Amérique du Nord vers 1864 afin de barrer la route à l'expansion américaine et stimuler le marché économique intérieur, les « Pères de la Confédération » ont fait accroire aux francophones que la nouvelle entente serait basée sur le principe des deux peuples fondateurs et l'égalité juridique et politique de deux langues officielles, le français et l'anglais. À cette époque, le peuple n'a pas été consulté. Les divisions au sein même de la députation du Bas-Canada (alors uni au Haut-Canada) sont très fortes. Cependant, le vote passe de façon très serrée et le Québec deviendra une des provinces fondatrices du nouveau Canada avec l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Rapidement, les francophones de ce pays constatèrent que les promesses faites par les « Pères de la Confédération » ne furent que des mots embellis pour justifier leurs intérêts politiques. Dans presque toutes les provinces extérieures au Québec, là où il existait de fortes minorités francophones, les législatures provinciales votèrent des lois soit pour restreindre, soit pour abolir l'usage et l'enseignement du français dans la sphère publique et également dans l'éducation. MacDonald a pendu Louis Riel malgré la légitimité de sa juste cause même « si tous les chiens du Québec aboient. » Voilà les premières années de cette confédération ! D'ailleurs, faut-il le rappeler, même le mot confédération est un leurre ! Une confédération est une association d'états souverains (comme l'Union européenne), ce qui n'est pas le cas au Canada. Le mot juste est une fédération où, conformément à la constitution, le pouvoir est réparti entre un pouvoir central et des assemblées législatives membres de cette fédération, ici provinces.

La première guerre étrangère pour le Canada

Pendant que l'industrialisation fait sa place et développe de façon rapide le Canada de la fin du XIX^e siècle, pendant que le ministère de la Colonisation occupe le sol québécois de la Gaspésie jusqu'aux portes de l'Abitibi, un lointain conflit va provoquer une onde de choc au Canada et creuser davantage le fossé entre les deux peuples fondateurs. Il s'agit de la guerre des Boers en

Afrique australe entre les Britanniques et les colons d'origines néerlandaises, françaises et allemandes, déclenchée le 11 octobre 1899 et terminée le 31 mai 1902. Pour la première fois dans son histoire, le Canada, en tant que dominion de l'Empire britannique, va devoir envoyer des troupes pour soutenir l'impérialisme britannique. En fait, il s'agit de la seconde guerre des Boers; la première s'étalant du 16 décembre 1880 au 23 mars 1881. Elle a beaucoup moins d'écho au Canada, car il n'était pas impliqué.

L'origine de la guerre des Boers (terme désignant les fermiers en néerlandais) est profonde, mais réside principalement dans le désir de l'Empire britannique de contrôler les ressources. La découverte de grands gisements d'or autour du Cap et de Johannesburg fait de ces endroits de véritables villes champignons, apportant ainsi une immigration massive de colons anglais, dépassant rapidement le nombre des Boers. Après de multiples tensions et assassinats, les Boers attaquèrent les colonies du Cap et du Natal à partir du 11 octobre 1899. Le parlement britannique réussit à attirer la sympathie des colons anglais (appelés Uitlanders) à travers l'Empire, notamment au Canada et adopte même une résolution pour le soutien de ceux-ci. Londres invite donc ses colonies (appelées dominions à l'époque) à participer à cette guerre patriotique.

Deux visions différentes du Canada

L'opinion publique est fort divisée quant à la participation du Canada à la guerre des Boers. Sans surprise, les anglophones, encore majoritairement britannique à l'époque (d'ailleurs ils venaient de célébrer avec faste le jubilé de la reine Victoria), désirent évidemment aider la mère patrie dans ce conflit. Des dizaines de journaux appellent la population à la mobilisation et adoptent l'esprit chauvin et patriotique britannique en exigeant que le Canada participe à la guerre.

Chez les francophones, se défendant avec vaillance contre l'impérialisme britannique menaçant grandement leur survie, la cause des Boers leur est naturellement sympathique. Le 12 mars 1901, le

député fédéral de Labelle, Henri Bourassa, fondateur du journal *Le Devoir*, se lève en chambre et prononce son fameux discours anti-impérialisme britannique: « *Nous, Canadiens, avons payé l'impôt, les uns volontiers, les autres forcement, pour couvrir les frais de cette expédition [la guerre des Boers]. Nous avons donc le droit de nous prononcer sur le résultat et le règlement du conflit auquel on nous a rendus partie, et nous ne devons pas permettre au gouvernement britannique de présumer de notre opinion et d'en décider arbitrairement sans même la pressentir. [...] Je crois que c'est notre droit et notre devoir, à nous députés d'un peuple britannique autonome, d'exprimer une opinion et d'offrir des suggestions sur tout ce qui peut atteindre les parties vitales de la puissance britannique pourvu que cette intervention n'affaiblisse en rien notre liberté d'action et notre autonomie absolue. [...] Je ferai observer aux députés de cette Chambre que si le Canada ne veut pas être considéré par le gouvernement britannique comme un simple champ d'exploitation profitable, il est grand temps que nous sachions nous faire respecter non seulement sur les champs de bataille, mais aussi dans les conseils de Sa Majesté. Le moment est venu où nous devons dire à M. Chamberlain [ministre des Colonies] qu'ayant eu à loisir et sans réserve le sang de notre sang et la chair de notre chair, les larmes des mères canadiennes et la sueur des paysans et des ouvriers canadiens, pour s'enrichir, lui et son frère et toute sa tribu, dans le commerce d'armes et de munitions - il devrait au*

*moins respecter la voix du peuple canadien... »*¹

Une profonde division dans la population

Un an avant ce discours, il y eut dans les rues de Montréal des affrontements entre étudiants anglophones et francophones, un peu à l'image de ceux du Doric Club lors des Rébellions. En effet, le 1^{er} mars 1900, à la suite de l'occupation anglaise de la ville de Ladysmith en Afrique du Sud, les étudiants de McGill célèbrent dans les rues de Montréal. Ils improvisent des drapeaux avec des bâtons et des mouchoirs et défilent sur McGill College. Ils se rendent ensuite sur la rue Saint-Jacques en chantant « Rule Britannia » et brisent au passage plusieurs fenêtres. Ils vont ensuite à l'Hôtel de Ville où ils exigent qu'on hisse le drapeau britannique, ce qui leur est refusé. Ils décident alors d'aller barber les étudiants francophones jusqu'au pavillon de l'Université Laval (la future Udm) sur la rue Saint-Denis. Pendant trois jours, il va y avoir des heurts, des lances d'incendie, des coups de bâtons, des coups de feu échangés.

À Ottawa, le premier ministre Wilfrid Laurier est dans une position risquée. Lui qui avait dit que le XX^e siècle serait le siècle du Canada, est réticent à engager le Canada dans ce conflit. D'abord, le Canada n'a pas d'armée régulière, encore moins une flotte. Devant les immenses pressions de ses ministres les plus orangistes, le gouvernement va autoriser le recrutement symbolique de 1000 fantasmes volontaires.

L'impact de la guerre des Boers sur l'identité canadienne

Bien que les troupes engagées combattissent pour l'ar-

mée britannique, c'est la première fois de son histoire que des soldats arborant l'uniforme canadien furent envoyés combattre à l'étranger. 6000 autres volontaires, à cheval sans difficulté. Quelques soldats se distinguèrent lors de ce conflit qui vit le triomphe de l'Empire britannique. Pour la première fois de son histoire, le Canada se vit non plus comme un *dominion*, mais comme une entité souveraine reconnue à l'international. Le gouvernement fédéral créa alors réellement l'armée canadienne, lui donna ses armoiries, et créa également la marine canadienne. Ce conflit, le premier du XX^e siècle, annonça alors toute la violence des conflits futurs qui allèrent bouleverser l'humanité. Ce conflit vit également l'apparition des premiers camps de concentration ou d'internement, fourbe invention anglaise².

Pour le Québec, ce conflit a démontré qu'il a beau toujours s'opposer aux décisions du Canada anglais, il demeure une simple province qui tôt ou tard sera assimilée comme le voulait Durham aux visions britanniques. Les exemples de division pullulent depuis la guerre des Boers. La crise de la Conscription de 1917 va même mener à la motion Francoeur à l'Assemblée législative pour sortir de la Confédération. Enfin, ce conflit a également démontré une chose concrète: ce n'est pas parce qu'un Premier ministre canadien est francophone qu'il va défendre les intérêts et la cause des francophones au pays. Aujourd'hui, un monument dédié aux héros de la guerre des Boers trône au carré Dorchester à Montréal. Unilingue anglais, évidemment.

1. Robert Rumilly, Henri Bourassa : La vie publique d'un grand Canadien, Montréal, Chantelero, 1953.

2. Faut-il s'en étonner? Un peuple qui prône de nombreux génocides, donne des couvertures emplies de bactéries aux indigènes pour s'assurer l'hégémonie, est bien digne d'une telle fourberie.



1^{er} mars 1900 – Échauffourées entre les étudiants de l'Université McGill (anglophone), et ceux de l'Université Laval (francophone) dans les rues de Montréal.



Le monument aux héros de la guerre des Boers au square Dorchester à Montréal



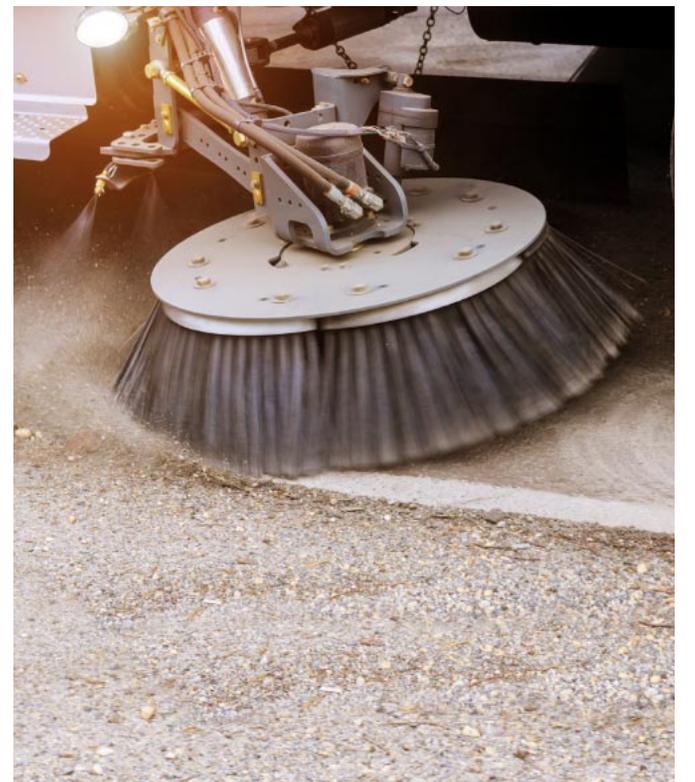
Actualités

RAPPELS SAISONNIERS LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !

Comme à chaque année, le Service des travaux publics entreprendra un grand ménage du printemps sur le territoire. Voici divers travaux d'entretien qui seront réalisés dans les mois à venir :

- Balayage des rues et trottoirs pour récupérer la pierre abrasive (en avril)
- Colmatage de nids-de-poule (dès avril)
- Traçage et marquage des rues (juin et juillet)
- Épandage d'abat-poussière sur les rues en gravier (dès juin)
- Nettoyage des parcs et espaces verts (dès le mois de mai)
- Réfection des ponceaux (dès le mois de mai)
- Nettoyage des conduites d'égouts sanitaires et des puisards (dès juin)
- Réparation de la signalisation routière abîmée durant l'hiver (dès avril)

Les citoyens qui procèdent au nettoyage de leur terrain sont invités à ne pas faire d'amas de gravier dans la rue. Ces amas sont difficiles à ramasser et complexifient les opérations d'entretien. Répartissez plutôt le gravier dans la rue, tout au long de votre terrain. Ce faisant, vous en faciliteriez le ramassage !



PRENDRE SOIN DE SON QUARTIER CE N'EST PAS UNE CORVÉE

Joignez-vous à notre grand défi ménage du printemps le samedi 4 mai prochain !

Le conseil municipal vous invite à participer à cette grande journée de nettoyage citoyenne. C'est un rendez-vous pour faire le ménage et ramasser les déchets qui se sont accumulés au cours de l'hiver. Tout le matériel sera fourni sur place, vous n'avez qu'à apporter vos gants.



NOUVEAUTÉ - Cette année, nos commerçants sont à l'honneur ! Tous les commerces locaux sont invités à se joindre à nous lors de cette journée de nettoyage. Que vous soyez résident ou commerçant, votre contribution est importante. Ensemble, faisons de notre quartier un milieu de vie encore plus propre et accueillant.

Pour connaître l'horaire et les points de rendez-vous : ville.prevost.qc.ca/menageduprintemps.

PROGRAMMATION DE LOISIRS DU PRINTEMPS

Découvrez la nouvelle programmation de loisirs du printemps dans ce cahier !

AUSSI DANS CE BULLETIN :
CAMPS DE JOURS ESTIVAUX

CONGÉ DE PÂQUES

BUREAUX ADMINISTRATIFS

Vendredi 29 mars : FERMÉS
Lundi 1^{er} avril : FERMÉS

BIBLIOTHÈQUE

Vendredi 29 mars : 10 h à 17 h
Samedi 30 mars : 9 h à 16 h
Dimanche 31 mars : FERMÉE
Lundi 1^{er} avril : FERMÉE



POUR NE RIEN MANQUER DE L'ACTUALITÉ
MUNICIPALE, INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE INFOLETTRE

ville.prevost.qc.ca/infolettre

Diffusée
en direct



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

ville.prevost.qc.ca

LUNDI À 19 H 30
8 AVRIL

PROGRAMMATION DE LOISIRS PRINTEMPS 2024

INSCRIPTIONS

RÉSIDENTS : 21 MARS AU 4 AVRIL
NON-RÉSIDENTS : 28 MARS AU 4 AVRIL

APRÈS CETTE DATE, DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
DE 10\$/ACTIVITÉ S'APPLIQUERONT POUR TOUTE
NOUVELLE INSCRIPTION.

EN LIGNE

VILLE.PREVOST.QC.CA/INSCRIPTION

PAR TÉLÉPHONE

450 224-8888, POSTE 6228

AU SERVICE DES LOISIRS

SITUÉ AU 2880, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE

ACTIVITÉS ENFANTS

ACTIVITÉS CULTURELLES

HIP-HOP | 3 À 5 ANS

DU 14 AVRIL AU 2 JUIN

HORAIRE: Dimanche, de 12 h 45 à 13 h 30

LIEU: Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION: Azalée Leroux : 450 224-8888

COÛT: 80 \$ pour 8 semaines

DANSE FUSION | 6 À 10 ANS

DU 14 AVRIL AU 2 JUIN

HORAIRE: Dimanche, de 13 h 40 à 14 h 25

LIEU: Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION: Azalée Leroux : 450 224-8888

COÛT: 80 \$ pour 8 semaines

GARDIENS AVERTIS | 11 À 15 ANS

28 AVRIL

HORAIRE: Dimanche, de 8 h 30 à 16 h

LIEU: École Val-des-Monts (service de garde)

INFORMATION: 450 224-8888, poste 6228

COÛT: 70 \$

PRÊT À RESTER SEUL | 9 À 12 ANS

21 AVRIL

HORAIRE: Dimanche, de 9 h à 14 h 30

LIEU: École Val-des-Monts (service de garde)

INFORMATION: 450 224-8888, poste 6228

COÛT: 65 \$



LIEUX DES ACTIVITÉS

École des Falaises, 977, rue Marchand

École du Champ-Fleuri, 1135, rue du Clos-Toumalin

École Val-des-Monts, 872, rue de l'École

Pavillon Léon-Arcand, 296, rue des Genévriers

Tennis Lesage, 964, chemin du Lac-Écho

INFORMATIONS

450 224-8888, POSTE 6228

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

KARATÉ DÉBUTANT | 5 À 17 ANS

DU 10 AVRIL AU 12 JUIN

HORAIRE: Mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30

LIEU: École Val-des-Monts

INFORMATION: Lorenzo D'Anna : 450 563-3935

COÛT: 75 \$ (5 à 12 ans) pour 10 semaines
85 \$ (13 à 17 ans) pour 10 semaines

KARATÉ INTERMÉDIAIRE | 5 À 17 ANS

DU 10 AVRIL AU 12 JUIN

HORAIRE: Mercredi, de 19 h 30 à 20 h 30

LIEU: École Val-des-Monts

INFORMATION: Lorenzo D'Anna : 450 563-3935

COÛT: 75 \$ (5 à 12 ans) pour 10 semaines
85 \$ (13 à 17 ans) pour 10 semaines

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET GYMNIQUE | 3 À 4 ANS

DU 7 AVRIL AU 26 MAI

HORAIRE: Dimanche, de 8 h à 8 h 50

LIEU: École du Champ-Fleuri

INFORMATION: Gareau Vertige / GymAltitude : 450 224-7227

COÛT: 110 \$ pour 8 semaines

GYMNASTIQUE | 4 À 6 ANS

DU 7 AVRIL AU 26 MAI

HORAIRE: Dimanche, de 9 h à 10 h

LIEU: École du Champ-Fleuri

INFORMATION: Gareau Vertige / GymAltitude : 450 224-7227

COÛT: 110 \$ pour 8 semaines

GYMNASTIQUE | 7 À 9 ANS

DU 7 AVRIL AU 26 MAI

HORAIRE: Dimanche, de 10 h 15 à 11 h 30

LIEU: École du Champ-Fleuri

INFORMATION: Gareau Vertige / GymAltitude : 450 224-7227

COÛT: 130 \$ pour 8 semaines

GYMNASTIQUE | 10 ANS ET PLUS

DU 7 AVRIL AU 26 MAI

HORAIRE: Dimanche, de 11 h 45 à 13 h

LIEU: École du Champ-Fleuri

INFORMATION: Gareau Vertige / GymAltitude : 450 224-7227

COÛT: 145 \$ pour 8 semaines

HOCKEY BALLE (MIXTE) | 1^{ÈRE} À LA 6^È ANNÉE

DU 16 AVRIL AU 11 JUIN

HORAIRE: Mardi, de 18 h 30 à 19 h 30 ou 19 h 30 à 20 h 30
(à confirmer selon le nombre d'inscriptions)

LIEU: École du Champ-Fleuri

INFORMATION: Dany Brunet : 514 772-1585

COÛT: 120 \$ pour 8 semaines + séries

TENNIS | 3 À 5 ANS

(ACCOMPAGNEMENT PAR UN PARENT OBLIGATOIRE)

DU 25 MAI AU 22 JUIN

HORAIRE: Samedi, de 9 h à 9 h 45

LIEU: Tennis Lesage

INFORMATION: Quarante-Zéro : 514 601-7400

COÛT: 60 \$ pour 5 semaines*

TENNIS | 6 À 8 ANS

DU 25 MAI AU 22 JUIN

HORAIRE: Samedi, de 9 h 45 à 10 h 45

LIEU: Tennis Lesage

INFORMATION: Quarante-Zéro : 514 601-7400

COÛT: 75 \$ pour 5 semaines*

TENNIS | 9 À 13 ANS

DU 25 MAI AU 22 JUIN

HORAIRE: Samedi, de 10 h 45 à 11 h 45

LIEU: Tennis Lesage

INFORMATION: Quarante-Zéro : 514 601-7400

COÛT: 75 \$ pour 5 semaines*

* Raquettes neuves disponibles sur place
au coût de 40 \$.



PROGRAMMATION DE LOISIRS PRINTEMPS 2024

INSCRIPTIONS

RÉSIDENTS : 21 MARS AU 4 AVRIL
NON-RÉSIDENTS : 28 MARS AU 4 AVRIL

APRÈS CETTE DATE, DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
DE 10\$/ACTIVITÉ S'APPLIQUERONT POUR TOUTE
NOUVELLE INSCRIPTION.

EN LIGNE

VILLE.PREVOST.QC.CA/INSCRIPTION

PAR TÉLÉPHONE

450 224-8888, POSTE 6228

AU SERVICE DES LOISIRS

SITUÉ AU 2880, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE

ACTIVITÉS ADULTES

ACTIVITÉS CULTURELLES

COURS D'ESPAGNOL DÉBUTANT (NIVEAU 1)

DU 18 AVRIL AU 20 JUIN

HORAIRE: Jeudi, de 13 h 15 à 14 h 15

LIEU: Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION: Garbiel Garcia : 450 224-8888

COÛT: 145 \$ pour 10 semaines

COURS D'ESPAGNOL DÉBUTANT (NIVEAU 2)

DU 18 AVRIL AU 20 JUIN

HORAIRE: Jeudi, de 14 h 30 à 15 h 30

LIEU: Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION: Garbiel Garcia : 450 224-8888

COÛT: 145 \$ pour 10 semaines

MÉDITATION ET RECONNEXION

DU 9 AVRIL AU 4 JUIN

HORAIRE: Mardi, de 19 h à 20 h 15

LIEU: Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION: Simone Tanguay : 450 224-1721

COÛT: 100 \$ pour 8 semaines

(Relâche le 16 avril)

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

ESSENTRICS

DU 15 AVRIL AU 19 JUIN

HORAIRE: Lundi, de 9 h 45 à 10 h 45

et mercredi, de 13 h 30 à 14 h 30

LIEU: Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION: Isabel Ladouceur : 514 991-4720

COÛT: 75 \$ pour 10 semaines

KARATÉ DÉBUTANT

DU 10 AVRIL AU 12 JUIN

HORAIRE: Mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30

LIEU: École Val-des-Monts

INFORMATION: Lorenzo D'Anna : 450 563-3935

COÛT: 85 \$ pour 10 semaines

KARATÉ INTERMÉDIAIRE

DU 10 AVRIL AU 12 JUIN

HORAIRE: Mercredi, de 19 h 30 à 20 h 30

LIEU: École Val-des-Monts

INFORMATION: Lorenzo D'Anna : 450 563-3935

COÛT: 85 \$ pour 10 semaines

PICKLEBALL DÉBUTANT

DU 14 AVRIL AU 19 MAI

HORAIRE: Dimanche, de 10 h à 12 h

LIEU: École Val-des-Monts

INFORMATION: Jacques Lescarbeau : 450 224-8888

COÛT: 85 \$ pour 6 semaines

TAIJIQUAN STYLE CHEN

DÉBUTANT

DU 19 AVRIL AU 7 JUIN

HORAIRE: Vendredi, de 9 h à 10 h 30

LIEU: Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION: Karine Van Chesteing : 450 643-0132

COÛT: 100 \$ pour 8 semaines

TAIJIQUAN STYLE CHEN INTERMÉDIAIRE ET AVANCÉ

DU 19 AVRIL AU 7 JUIN

HORAIRE: Vendredi, de 9 h à 11 h

LIEU: Pavillon Léon-Arcand

INFORMATION: Karine Van Chesteing : 450 643-0132

COÛT: 110 \$ pour 8 semaines

YOGA

DU 16 AVRIL AU 4 JUIN

HORAIRE: Mardi, de 18 h 15 à 19 h 15

et de 19 h 30 à 20 h 30

LIEU: École des Falaises

INFORMATION: Catherine Gamache : 438 494-5293

COÛT: 90 \$ pour 8 semaines

ZUMBA

DU 10 AVRIL AU 12 JUIN

HORAIRE: Mardi, de 18 h 15 à 19 h 15

et de 19 h 30 à 20 h 30

LIEU: École des Falaises

INFORMATION: Maday Garcia : 450 806-9263

COÛT: 115 \$ pour 10 semaines

TENNIS DÉBUTANT

DU 14 AU 28 MAI

HORAIRE: Mardi et jeudi, de 17 h 30 à 18 h 30

LIEU: Tennis Lesage

INFORMATION: Quarante-Zéro : 514 601-7400

COÛT: 80 \$ pour 3 semaines (5 cours)*

TENNIS NOVICE

DU 14 AU 28 MAI

HORAIRE: Mardi et jeudi, de 18 h 30 à 20 h

LIEU: Tennis Lesage

INFORMATION: Quarante-Zéro : 514 601-7400

COÛT: 80 \$ pour 3 semaines (5 cours)*

TENNIS INTERMÉDIAIRE

DU 14 AU 28 MAI

HORAIRE: Mardi et jeudi, de 20 h à 21 h 30

LIEU: Tennis Lesage

INFORMATION: Quarante-Zéro : 514 601-7400

COÛT: 80 \$ pour 3 semaines (5 cours)*

* Raquettes neuves disponibles sur place au coût de 80 \$.



ACTIVITÉS LIBRES EN GYMNASÉ

BADMINTON LIBRE

DU 7 AVRIL AU 16 JUIN

HORAIRE: Lundi, de 18 h 30 à 22 h

et jeudi, de 18 h 30 à 22 h

(Plages horaires réservées aux familles
de 18 h 30 à 19 h 30)

LIEU: École Val-des-Monts

PICKLEBALL LIBRE

DU 7 AVRIL AU 16 JUIN

HORAIRE: Jeudi, de 18 h 30 à 21 h 30

LIEU: École du Champ-Fleuri

HORAIRE: Dimanche, de 12 h à 18 h

LIEU: École Val-des-Monts

COÛT

Résident : Carte prépayée de 30 \$ pour 10 passages

Non-résident : Carte prépayée de 30 \$ pour 5 passages

Vente en ligne ou au bureau des loisirs seulement.

LIGUE DE TENNIS L'AMICALE DE PRÉVOST

POUR LES JOUEURS NOVICES ET INTERMÉDIAIRES

DU 4 JUIN AU 20 AOÛT

HORAIRE (en alternance):

Mardi, de 18 h 30 à 20 h et de 20 h à 21 h 30

LIEU: Tennis Lesage

INFORMATION: Quarante-Zéro : 514 601-7400

COÛT: 85 \$ pour 12 semaines

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

La Ville se réserve le droit d'annuler certains cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Voir la politique d'annulation et de remboursement sur le reçu lors de l'inscription. 60 ans et + | Tous les résidents de 60 ans et plus qui s'inscrivent à une activité de la programmation de loisirs de la Ville bénéficient d'une réduction de 15 %. La carte Accès-loisirs est obligatoire pour tous les résidents afin de profiter des tarifs pour les résidents. Pour les non-résidents, un montant de 15 % est ajouté au prix affiché.

CAMPS DE JOUR ÉTÉ 2024



CAMP DE JOUR DE PRÉVOST

POUR LES ENFANTS DE 4 À 12 ANS
(Maternelle 4 ans ou maternelle terminée)

Du 25 juin au 16 août
À l'école du Champ-Fleuri

Coût : 165 \$ par semaine (enfant résident uniquement) incluant le chandail, des sorties et des activités spéciales au camp

Horaire régulier : 9 h à 16 h

Horaire du service de garde : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h (inclus dans les tarifs)

INSCRIPTION

- Du 25 mars au 3 mai*
- En ligne à ville.prevast.qc.ca/inscription
- Par téléphone : 450 224-8888, poste 6228
- En personne au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (2880, boulevard du Curé-Labelle)
- Carte Accès-loisirs valide requise

*Après cette date, les inscriptions seront possibles uniquement dans les groupes et pour les semaines ayant des places disponibles moyennant un frais supplémentaire de 10 \$.

INFORMATIONS

ville.prevast.qc.ca/campsdejour



ÉVOLUTION CAMP TRILINGUE

POUR LES ENFANTS DE 4 À 12 ANS

Du 25 juin au 16 août
À l'école Val-des-Monts

Coût : 200 \$ par semaine

Horaire régulier : 9 h à 16 h

Horaire du service de garde : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h (inclus dans les tarifs)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION
evolutionlangue.com



SOCGER FC BORÉAL

POUR LES ENFANTS DE 7 À 13 ANS

Du 25 juin au 16 août
Au parc régional de la Rivière-du-Nord

Coût : 140 \$ par semaine

Horaire régulier : 9 h à 16 h

Horaire du service de garde : 7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h 30 (40 \$ par semaine)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION
fcboreal.ca



CAMP DE BASEBALL CENTRE BQL

POUR LES ENFANTS DE 8 À 13 ANS

Du 1^{er} au 5 juillet
Au parc du Domaine Laurentien

Coût : 260 \$ + taxes pour la semaine

Horaire régulier : 9 h à 16 h

Horaire du service de garde : 7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h 30 (40 \$ supplémentaire)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION
cpbql.com



Chaque geste compte.

DÉFI PISSENLITS



Le pissenlit est l'une des premières sources de nourriture pour les insectes pollinisateurs et est essentiel à leur survie. Ce printemps, nous vous mettons au défi de retarder la tonte des pissenlits sur votre terrain afin de leur donner un petit coup de main. De son côté, la Ville de Prévost repoussera la tonte durant le mois de mai sur certaines portions de ses terrains municipaux. Les citoyens et commerçants sont, eux aussi, invités à emboîter le pas et à participer à cette initiative environnementale.

Dès le 1^{er} avril, des affichettes à l'effigie du Défi pissenlits seront distribuées gratuitement à l'hôtel de ville, à la bibliothèque municipale et aux bureaux du Service de l'environnement. Les participants au Défi pourront ainsi afficher fièrement leur appui au mouvement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Sur votre calendrier de collectes, **repérez la semaine des encombrants - encadrée en mauve**. Elle a désormais lieu la première semaine de chaque mois et s'étend sur 5 jours. Vous pouvez consulter le calendrier en ligne à l'adresse : ville.prevost.qc.ca/collectes.

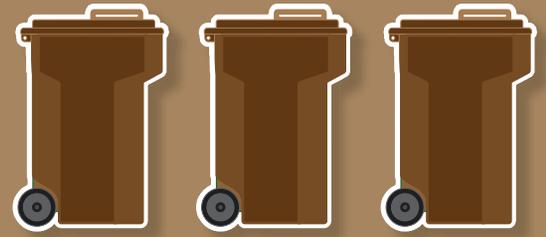
Consultez la liste des objets acceptés : meuble non démonté, réservoir à eau chaude, toilette, évier, bain, laveuse, sècheuse, poêle, réfrigérateur et congélateur, fournaise, matelas, sommier, barbecue, meuble d'extérieur, téléviseur, couvercle de spa. **Les matériaux de construction n'entrent pas dans la catégorie des encombrants**. L'article doit pouvoir être manipulé par deux personnes.

Le **dimanche soir**, la veille de la collecte, déposez votre encombrant en bordure de rue de manière à ne pas entraver les opérations d'entretien des rues ni la circulation.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les meubles en bon état mis à la rue seront transportés et déposés à l'écocentre pour être réutilisés. Les articles tels que les matelas, les téléviseurs ou les électroménagers réfrigérants seront également déposés à l'écocentre pour permettre leur recyclage.



COLLECTE HEBDOMADAIRE DES BACS BRUNS

Dès le 1^{er} avril, la collecte des matières organiques aura lieu chaque semaine, le lundi, sur l'ensemble du territoire.

Information : ville.prevost.qc.ca/collectes

DÉPÔT DE DÉBRIS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION

Vous réalisez des travaux à la maison ? Bonne nouvelle ! Les débris de construction, de rénovation et de démolition (CRD) des citoyens de Prévost sont désormais acceptés gratuitement à l'**écocentre de Saint-Jérôme**. La limite permise annuellement est d'un (1) mètre cube par adresse.

Une preuve de résidence est requise pour accéder à l'écocentre. À votre arrivée, vous pouvez présenter une carte d'identité avec photo et adresse de résidence (ex. permis de conduire) ou une carte d'identité avec photo (ex. carte d'assurance maladie) accompagnée d'une preuve de résidence (ex. compte de taxes, facture d'Hydro-Québec, etc.).

Déposez vous-même les matériaux aux endroits appropriés. N'hésitez pas à vous faire accompagner si vous avez besoin d'aide. Veuillez noter que seules les matières d'origine domestique sont acceptées.

Pour plus d'informations : ecocentresrdn.org



Jeudi 23 mai

Visitez la Basilique Notre-Dame et assistez au spectacle AURA.

Découvrez l'histoire de la Basilique Notre-Dame de Montréal, depuis les premiers jours de la colonie urbaine jusqu'à l'impressionnante église néogothique d'aujourd'hui. Parcourez à votre rythme la nef, les bas-côtés, et admirez les vitraux ainsi que les œuvres d'art et la décoration intérieure. Ensuite, profitez d'un temps libre pour vous promener et savourer un moment de détente en terrasse dans l'un des nombreux restaurants à proximité. Revenez plus tard dans la journée pour assister au spectacle AURA. Laissez-vous immerger dans un univers visuel et musical captivant projeté sur l'une des toiles les plus sublimes : la nef de la Basilique.

12 h 30 Embarquement à la Gare de Prévost (1272, rue de la Traverse)

14 h 15 Visite libre de la Basilique
Temps libre entre la visite et le spectacle

18 h Début du spectacle

20 h 15 Retour prévu à Prévost

💰 Résidents : 65,40 \$ • Aînés résidents : 56,85 \$ • Non-résidents : 73,25 \$

❗ Inscription en ligne jusqu'au 5 mai

ATELIER ÉCLIPSE SOLAIRE

7 à 13 ans

Samedi 6 avril, à 10 h

Au pavillon Léon-Arcand
296, rue des Génévriers

Les cycles observés de la Lune et son influence sur notre planète sont étudiés depuis longtemps. Une éclipse totale, un événement rare, est un moment privilégié pour apprécier notre place dans l'univers. Cependant, il est crucial de se protéger adéquatement avant de lever la tête vers le Soleil pour ne pas risquer de se blesser les yeux. Cet atelier permettra à vos enfants de se préparer à l'éclipse prévue le 8 avril prochain et d'en apprendre un peu plus sur ce phénomène unique.

Inscription en ligne. Places limitées



APPEL DE CANDIDATURES

LA GRANDE TABLEE

La Grande Tablee est de retour pour une nouvelle édition le 6 juillet prochain. Pour l'occasion, la Ville de Prévost est à la recherche de talents locaux pour performer lors de cette soirée pique-nique et spectacle. Si vous êtes un musicien passionné, un chanteur talentueux ou un groupe vibrant de Prévost et désirez partager votre art avec la communauté, nous vous invitons chaleureusement à nous envoyer votre candidature.

Nous comprenons l'importance de reconnaître votre talent et votre contribution, c'est pourquoi une rémunération est prévue pour les artistes sélectionnés.

Pour participer, veuillez faire parvenir par courriel à

jleclerc@ville.prevost.qc.ca :

1. Votre nom ou le nom du groupe.
2. Une brève biographie artistique.
3. Des liens ou vidéos de vos performances.
4. Tout autre détail ou information que vous jugez utile.

ATELIER D'ÉVEIL À LA LECTURE

Mardi 26 mars, à 10 h 30

Mardi 16 avril, à 10 h 30

À LA BIBLIOTHÈQUE
JEAN-CHARLES-DES ROCHES

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture. Au programme : lecture de livres sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Inscription en ligne. Places limitées



HEURE DU CONTE - 3 À 5 ANS

Samedi 23 mars, à 10 h

Mercredi 27 mars, à 10 h 30

Mercredi 17 avril, à 10 h 30

Samedi 20 avril, à 10 h

À LA BIBLIOTHÈQUE
JEAN-CHARLES-DES ROCHES

Par de belles histoires magiques, vos enfants parcourront différents mondes imaginaires et découvriront tous les plaisirs de la lecture.

Inscription en ligne. Places limitées



Pour l'inscription en ligne aux activités de loisirs, rendez vous à l'adresse : ville.prevost.qc.ca/inscription

RAYONNEMENT DE NOS ARTISTES ET ATHLÈTES ENVOIE TA CANDIDATURE DÈS MAINTENANT !

Dans le cadre de sa Politique de soutien aux artistes et aux athlètes, la Ville de Prévost désire saluer le talent des jeunes Prévostois et Prévostoises qui se distinguent dans leur discipline sportive et artistique. Elle se veut un moyen tangible pour soutenir les étoiles montantes de Prévost. Les jeunes intéressés à recevoir une bourse sont invités à faire une demande d'ici le 4 avril prochain.

INSCRIPTION : ville.prevost.qc.ca/formulaires

INFORMATIONS : accesloisirs@ville.prevost.qc.ca



MARCHÉ DE NOËL DE PRÉVOST APPEL DE CANDIDATURES

Le Marché de Noël de Prévost revient cette année les **16 et 17 novembre** ! Nous sommes enchantés de vous inviter à participer à cette célébration, où artisans locaux, créateurs talentueux et amoureux de l'artisanat se réunissent pour offrir une expérience unique à notre communauté.

L'appel de candidature commencera au début du mois d'avril. Pour être sûr de recevoir toutes les informations nécessaires pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire de contact disponible sur notre site Internet dès maintenant. Nous vous tiendrons informés des modalités d'inscription, des tarifs des kiosques, des horaires et de toute information pertinente pour participer à cet événement incontournable.

Plus d'informations : ville.prevost.qc.ca/marchedenoel

UNE NAISSANCE UN LIVRE | 0 À 1 AN LA NOUVELLE TROUSSE DE BÉBÉ-LECTEUR EST ARRIVÉE !

Le programme du parfait bébé-lecteur est de retour avec un livre exclusif intitulé *Le premier trèfle*.

La trousse de bébé-lecteur est gratuite et contient, en plus du livre exclusif, différents outils d'accompagnement au monde des mots : les guides *Chantez avec votre enfant* et *Lire avec votre enfant*, ainsi qu'une édition spéciale du magazine *Naître et grandir*.

Pour vous procurer l'ensemble, vous n'avez qu'à vous présenter à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches dès maintenant et y abonner votre enfant de moins d'un an.




LA FÊTE DES VOISINS REVIENT EN FORCE POUR UNE 18^E ANNÉE !

Que ce soit lors d'un 5 à 7, d'une activité sportive ou d'un repas entre voisines et voisins, la Fête des voisins permet aux résidents d'un même quartier de se réunir et de tisser des liens entre eux.

Pour l'occasion, la Ville de Prévost est fière de soutenir les initiatives citoyennes sur son territoire. Les citoyens qui souhaitent organiser une fête entre voisins dans leur quartier peuvent obtenir une subvention de la Ville d'une valeur maximale de 125 \$ par événement (subventions limitées). Un montant de 100 \$ sera accordé pour l'organisation générale et un montant additionnel de 25 \$ sera ajouté pour encourager l'intégration d'éléments écoresponsables à l'événement.

Les critères généraux :

- La fête doit se dérouler à Prévost entre les 31 mai et 2 juin.
- Le formulaire d'inscription doit être complété et soumis avant le 22 avril.
- Pour recevoir le chèque, le demandeur devra remplir le formulaire de confirmation prévu à cet effet qui sera envoyé par courriel quelques jours avant l'événement.

Les critères écoresponsables :

- Utilisation de vaisselle lavable.
- Mise en place d'une gestion des déchets (poubelles, recyclage, compost).
- Favoriser les déplacements actifs ou le co-voiturage.

Pour inscrire votre fête entre voisins et faire une demande de subvention, remplissez le formulaire en ligne : ville.prevost.qc.ca/fetedesvoisins



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PRÉVOST



Conférence :

Légumes oubliés et variétés disparues

Conférencière : **Lyne Bellemare**

Date : **Mercredi 27 mars, à 19 h 15**

Lieu : **À la salle Saint-François-Xavier**
994, rue Principale

Qu'ont en commun la tomate Mémé de Beauce et le concombre Tante Alice ? Ces plantes potagères aux noms évocateurs sont des rescapées de l'histoire qui auraient pu tomber dans l'oubli, n'eût été la vigilance de quelques mordus. Découvrez les variétés utilisées autrefois et l'importance des variétés ancestrales pour une meilleure sécurité alimentaire.

Coût : Membres - Gratuit ! • Non-membres - 5 \$
Aucune inscription requise.

Conférence-causerie :

Le papillon monarque - Connaître son cycle de vie et créer une oasis chez soi pour aider à sa reproduction

Conférencière : **Sylvie Fortin**

Date : **Samedi 13 avril, de 10 h à 12 h**

Lieu : **Au pavillon Léon-Arcand**
296, rue des Genévriers

Sylvie Fortin est l'initiatrice du projet Faire pousser des monarques démarré en 2022 qui a permis d'implanter des oasis pour le papillon monarque sur des terrains municipaux à Prévost et à Saint-Hippolyte. Apprenez-en plus sur le cycle de vie de ce papillon migrateur et découvrez comment aménager avec succès une oasis sur votre terrain.

Coût : 10 \$
Inscription : shepqc.ca

DIFFUSIONS AMAL'GAMME

Votre diffuseur culturel !



DUO CORDÉLIA

DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR - CONCERT
VIOLON-PIANO

SAMEDI 6 AVRIL, 19 H 30

De l'autre côté du miroir vient chambouler les repères conventionnels du concert de musique de chambre. Contemplation et ravissement sont au rendez-vous. Les deux talentueuses musiciennes entraînent leur auditoire dans une aventure musicale innovatrice : l'œuvre de compositeurs révolutionnaires ou politiquement engagés, ainsi que des compositions originales de la violoniste Vanessa Marcoux.



CARLOS MARTINEZ

QUARTET
FIESTA DEL SOL

SAMEDI 27 AVRIL, 19 H 30

Accompagné de trois excellents musiciens (percussionniste, contrebassiste et guitariste), le chanteur et guitariste argentin Carlos Marcelo Martinez vous convie à une soirée où il vous sera impossible de ne pas taper du pied ! Au menu : salsa, flamenco, bossa nova et autres rythmes ensoleillés.

LIEU : Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale, Prévost

COÛT : Tarifs disponibles en ligne

DIFFUSIONSAMALGAMME.COM

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

INFORMATION :

La Halte Boréale
2875, boul. du Curé-Labelle
lahaldeboreale.ca

La Halte Boréale est fière de présenter pour une 3^e année consécutive *La grande journée des petits entrepreneurs*. Les inscriptions pour cette 11^e édition, qui se tiendra le samedi 1^{er} juin, sont officiellement lancées !

Pour vous inscrire, rendez-vous au petitsentrepreneurs.ca et choisissez La Halte Boréale comme lieu de rendez-vous. Vous pouvez également vous y procurer le chandail officiel de la 11^e édition en visitant la boutique en ligne.



CLUB DES MYCOLOGUES DES LAURENTIDES

Le Club des mycologues des Laurentides, qui célèbre cette année ses 10 ans d'existence, vous invite à son assemblée générale annuelle, ce **samedi 23 mars, à 13 h, au Pavillon Léon-Arcand**. Bienvenue à tous !



AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES

SOUPER SPAGHETTI

20 avril, de 17 h 30 à 20 h 30

Au gymnase de l'école Val-des-Monts
872, rue de l'École

Savourez un bon spaghetti en bonne compagnie, le tout, pour une bonne cause.

Coût : Adulte - 25 \$
Enfant de 4 à 12 ans - 10 \$
Enfants de 3 ans et moins - Gratuit

Pour toute question ou pour réserver votre place, veuillez communiquer directement avec la Maison des jeunes à mdjprevost@gmail.com.



**INSCRIPTION
AUX ALERTES CITOYENNES**
avis.ville.prevast.qc.ca



Prévost



Séance ordinaire du 4 mars 2024

Le maire ouvre la séance indiquant que l'activité « Plaisirs sur neige » fut un beau succès. Entre 600 et 700 personnes s'y sont présentés. Le journal *Le Piedmontais* du printemps 2024 est désormais disponible sur le site Web pour connaître les activités à venir.

Correspondance

La directrice générale annonce qu'une subvention de 25 000 \$ a été reçue pour la création d'une forêt nourricière dans le parc Gilbert-Aubin. Elle précise toutefois que le projet devra attendre les études de caractérisation en cours. Rappelons que le parc est soupçonné d'être contaminé et fait l'objet de démarches afin de connaître l'ampleur de la contamination et les moyens à prendre pour régler le problème.

Travaux publics

Une étude de caractérisation phase II a été approuvée pour une somme de 14 900 \$ taxes incluses, afin de veiller à la stabilisation du talus sur le chemin de la Rivière. Le maire précise que la section entre la rue de la Gare et les kiosques postaux est grugée par la rivière. Vu l'importance des travaux qui devront être faits, on espère recevoir des subventions gouvernementales.

Un contrat de 5715,76 \$ taxes incluses a été octroyé pour une étude géotechnique de phase II sur le chemin de la Montagne.

Matières résiduelles

Bien que la MRC ait compétence dans le dossier des matières résiduelles, le contrat prévoit certains montants pour le ramassage dans les chemins privés qui ne sont pas conformes pour les camions réguliers. Le maire explique que le ramassage par *pick up* dans ces chemins coûte très cher et qu'actuellement, le coût en est réparti entre toutes les Municipalités. Or, Piedmont n'a pas beaucoup de chemins privés non conformes et se trouve à payer pour les autres Municipalités qui en ont davantage. Piedmont fera donc la demande à la MRC de ne soumissionner que pour ses propres chemins privés.

Urbanisme

Il a été annoncé que certains dossiers relatifs à une demande d'usage conditionnel et de dérogations mineures sur le chemin des Conifères seraient présentés lors de la séance. Il s'agit du dossier du Nordais. Le maire a indiqué que ces dossiers seront reportés, probablement à la séance du mois d'avril. Il précise que le chemin des Conifères a grugé la montagne, qu'il est judiciaire et concerne les assureurs. Le Conseil n'est ainsi pas prêt à recevoir de telles demandes d'usage conditionnel et de dérogations mineures. On invite toutefois les citoyens à en discuter si tel est leur souhait.

Une citoyenne demande des précisions sur les demandes et le maire indique que la demande d'usage

conditionnel fait référence à l'implantation de deux ensembles d'habitations unifamiliales contiguës de sept logements, pour une densité de 23 habitants à l'hectare. Des demandes de dérogations mineures pour une pente de toit inférieure au règlement et des porches d'une largeur supérieure à la largeur permise ont aussi été formulées.

Entente pour le « Campuces »

Vu les études qui doivent être faites au parc Gilbert-Aubin, il ne sera pas possible d'y déménager le camp de jour à court terme. L'entente avec la municipalité de Morin-Heights, qui prévoit que le camp de jour s'installe au mont Habitant, sera donc renouvelée pour une durée de trois ans.

Barrage pour le financement du Club Optimiste

Le conseil a approuvé la tenue d'un barrage routier les 20 et 21 juillet à l'intersection des chemins Avila et Louis Dufour afin de faciliter le financement du Club Optimiste.

Règlements

Un avis de motion a été déposé pour le règlement 918-24, prévoyant des mesures préventives pour favoriser le respect des lois, de l'éthique et des règlements dans le domaine de la gestion contractuelle.

Un avis de motion a été déposé pour le règlement d'emprunt 919-24. Des acquisitions et réparations diverses (réfection du chemin Avila, équipements pour le parc Gilbert-Aubin, achat de machinerie) seront faites pour 3 200 000 \$. Le maire précise que plus de la moitié des coûts font l'objet de subventions gouvernementales.

Point d'information des conseillers

On annonce fièrement que Piedmont a été l'une des Municipalités choisies dans le cadre du Projet Circonflexe – Prêts pour bouger, mené par Loisirs Laurentides. Ainsi, un point de services pour la location de kayak sera installé à Piedmont et permettra au public de louer un kayak et de profiter de débarcadères sécuritaires sur la rivière du Nord dans la section entre le parc Gilbert-Aubin et le parc Constantineau.

Questions du public

À la suite de l'annonce qui a été faite en février de modifier la zone

urbaine pour y inclure le développement de la Ferme Lutfy, un citoyen s'inquiète de voir Piedmont prendre des airs de banlieue. Il soulève également des préoccupations au niveau de la circulation et de la tranquillité des résidents. Il mentionne par ailleurs avoir vu des promoteurs circuler sur les terrains derrière les cascades d'eau.

Le maire mentionne que les deux gros terrains (ferme Lutfy et cascades d'eau) appartiennent en propre à des développeurs et que la Municipalité ne peut pas interdire totalement la construction au risque

de s'exposer à des poursuites judiciaires.

La Municipalité a toutefois un pouvoir de réglementation afin d'encadrer le développement et le maire invite le citoyen à participer aux consultations qui ont cours concernant la révision du plan d'urbanisme. Ce dernier précise qu'« on ne pourra pas arrêter le développement, mais on peut décider où et comment on développe ».

On demande si le périmètre urbain a été agrandi. Le maire explique que non. La superficie demeure la même, c'est seulement le tracé qui est modifié.

GUILLAUME PAQUETTE
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!

2990, boul. Curé-Labelle, Prévost

Soins Dentaires Prévost

Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dr André Garceau, DMD
Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui!
450.335.2990
www.dentisteprevost.com

arezone
COIFFURE

Coiffure — Esthétique — Pédicure — Manucure
Pose d'ongles — Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents!

INOA L'ORÉAL PROFESSIONNEL PARIS

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost
450.224.5738
Vicky Lefebvre, prop.

Germain et Larin - Notaires

Une équipe accessible et expérimentée!

Heures d'ouverture: du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h - vendredi, de 9 h à 16 h

2559, boul. du Curé-Labelle, Prévost J0R 1T0
450 504-5080
reception@paulgermainnotaire.com

Pour mieux vous servir
le bureau est ouvert en soirée sur rendez-vous du lundi au jeudi.

Pour une écoute attentive sur tout litige relevant de situations familiales ou commerciales, tels: testament et vérification de testament, succession, mandat et homologation de mandat, procuration, immobilier, refinancement, problème familial ou commercial, incorporation et conseils juridiques.

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

Mal de dos
Mal de cou
Maux de tête
Douleurs dans les bras, engourdissements
Maux d'oreille à répétition
Siatique
Douleurs dans une jambe
sont des exemples...

CENTRE CHIROPATIQUE VITALITÉ
Technique douce

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

2894, boul. Curé-Labelle bureau #104, Prévost J0R 1T0
D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

À la recherche du mot

P E R D U

Solution page 24

Par Odette Morin

Placez, dans la grille, la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- | | |
|---|---|
| 1 - Saison colorée. | 1 - Le cèpe en est un. |
| 2 - Petit vautour d'Amérique. | 2 - Problème de poids. |
| 3 - Prendre du bon temps. | 3 - Six dizaines. |
| 4 - Il y en a 16 dans une livre. | 4 - Pomme d'amour. |
| 5 - Mois de jeûne dans le calendrier islamique. | 5 - Son île est près de Québec. |
| 6 - Parole d'Archimède dans son bain. | 6 - Son mode de vie comporte des déplacements continuels. |

Mot (ou nom) recherché: Commencement.

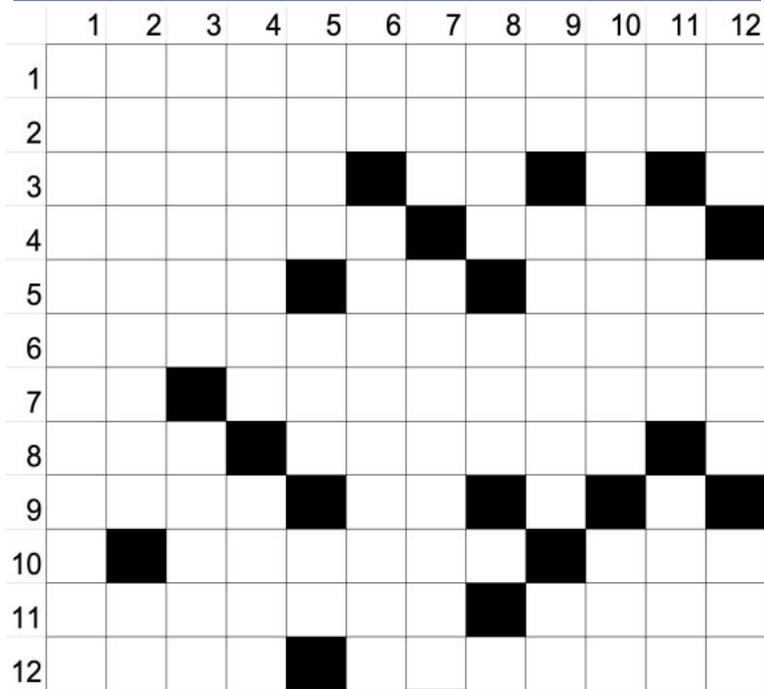
Mot (ou nom) recherché: Ville portuaire.

1	2	3	4	5	6

1	2	3	4	5	6

MOTS CROISÉS

Odette Morin



Solution page 24

par Odette Morin, mars 2024

Horizontal

- Profits illicites.
- Supplice médiéval.
- Teintée de jaune - D'avoir.
- En Allemagne - Demeure urbaine.
- Salé et mis dans un baril - Démonstratif - Ordre.
- Diminution.
- Possession - Sursauta.
- Instauré en 1943 - Reproduire.
- Défaite des Prussiens - Personnel.
- Dans une couette (pt) - Stupide.
- Fabriquent en série - Canal et lac.
- Se jette dans l'Atlantique - Consistance.

Vertical

- Qui appartient à un mouvement artistique.
- Habitué à un environnement - Métal.
- Pénurie - Génie des eaux.
- Passent l'arme à gauche - Arbre.
- Saisie - Drainé par la Reuss - Cale.
- Il est marqué de points - En pleine connaissance de cause.
- Bissé pour grivois - On y met des mets.
- Pas à nous - Orient.
- Mesure de lumière - Ancêtre des arabes - Union.
- Sert à ventiller - Direct.
- Gaz - Pronom relatif - Comme le corbeau.
- Était vertueuse - Dieu protecteur des artisans - Venue au monde.



Johann Plourde lesbieres@journaldescitoyens.ca

Ce mois-ci, je suis ravi de vous présenter la bière exclusive Nature Brut à 5,9%, fruit d'une collaboration entre la Microbrasserie Charlevoix et la Brasserie Aupal

Une fusion brassicole complètement québécoise

Un processus moitié-moitié mis en place par deux régions superbes: Baie-Saint-Paul et Val-d'Espoir, dans la vallée gaspésienne. Un produit unique, audacieux, savoureux et surtout 100% québécois.

Pour cette création, le tout débute à Baie-Saint-Paul à la Microbrasserie Charlevoix qui brasse une bière Saison du terroir québécois utilisant des ingrédients provenant du Québec, dont le malt d'orge d'Innomalt de Sherbrooke, de l'épeautre biologique de Charlevoix, des fleurs de houblon de Houblon Jarrets Noirs de la Beauce ainsi que deux souches de levure distincte de type Saison du Labo Solution Brassicole à La Pocatière. Par la suite, Benoît Couillard, brasseur et propriétaire de la Brasserie Aupal qui avait goûté à la bière Saison par le passé, sélectionne deux de ses barriques ayant vieilli pendant plus de 14 mois dans son chai, expédie le tout à Baie-Saint-Paul avec un ajout de miel brut pour la refermentation.

Intéressant jusqu'à présent n'est-ce pas? Et bien l'assemblage l'est davantage! La recette de ce brassin tout à fait sublime se continue à la Microbrasserie de Charlevoix où les deux bières sont filtrées puis mélangées dans un ratio moitié-moitié. Ajoutez à cela le miel d'Aupal, une souche de levure à Champagne puis le tout mis en bouteille champenoise de 750 ml.

Il est reconnu que la méthode champenoise est la manière la plus efficace pour produire un vin effervescent. Un procédé laborieux et long qu'a réussi Nicolas Marrant de la Microbrasserie Charlevoix. Imaginez une bière refermentée en bouteille, couchée sur lattes pendant quatre semaines! Si vous êtes amateurs de champagne et que vous connaissez un peu le jargon ainsi que le processus de remuage et de dégorgement, vous découvrirez que cette bière est élaborée de manière méticuleuse, avec beaucoup de savoir-faire et de longue expérience.

Avant de commencer la dégustation, sortez la bouteille une heure à l'avance, mettez-la sur la glace et servez-la dans des flûtes, tout comme un bon champagne! Dès qu'on la verse, sa mousse envahit la coupe, tout comme la mousse de champagne. C'est lorsque celle-ci s'atténue sans jamais disparaître complètement que l'on voit la couleur blonde

aux reflets dorés de la bière. Portez la flûte à votre nez et respirez ses arômes acidulés et délicats de pomme verte. L'importance de la servir dans les flûtes à champagne est pour garder ses parfums, bien voir ses bulles serrées et pour la déguster à petites gorgées, car oui, après chacune de celles-ci, vous serez merveilleusement étonné que ce que vous buvez soit bel et bien l'assemblage de bières artisanales du Québec!

En bouche, son goût est raffiné et élégant. On y retrouve des notes discrètes de pomme verte et de raisin blanc. Son effervescence tout en finesse caresse le palais et une finale mielleuse se dépose un peu partout au creux des joues ainsi qu'au centre de la gorge, et ce, sans aucune amertume. Vraiment, cette Nature Brut est une expérience tout simplement unique et sensorielle!

Partagez avec un repas d'huîtres ou encore avec des acras de morue ou simplement comme apéro pour bien débuter votre soirée. À noter que seulement 1000 bouteilles ont été distribuées à travers le Québec. Soyez parmi les privilégiés à la déguster, mais surtout demeurez à l'affût de leurs futures collaborations.

Un grand merci à Phil Lavoie de la Microbrasserie pour cette belle découverte! Bon 25^e anniversaire et bravo aux deux micros!



MANON CHALIFOUX – SOMMELIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS manon@journaldescitoyens.ca

Pour voir une dégustation: chronique de NousTV: les produits du Québec avec Manon Chalifoux (aussi sur YouTube)



Accompagner des moments tout simples

Avec ses journées printanières, mars nous fait déjà rêver! Les juncos, cardinaux, geais bleus et autres membres de la faune ailée se succèdent aux mangeoires pour nous rappeler que la vie peut être toute simple et qu'il faut profiter du moment. Voici donc deux produits qui vous accompagneront dans cette gratitude!

Auramadre 2022, un vin blanc en provenance du centre de l'Italie, plus précisément de la région des Abruzzes. Fondée au début des années 1900, la cave l'a été par un agriculteur local qui a commencé à produire du vin selon les méthodes familiales traditionnelles. Les années ont amené agrandissement et modernisation, mais l'esprit de faire du bon vin avec des cépages locaux qui exprime l'essence du terroir est demeuré au cœur de l'entreprise. Le Auramadre 2022 est uniquement vinifié avec du pecorino, est d'une belle couleur jaune brillant avec des reflets ver-



dâtres. Les arômes floraux avec une touche d'amandes et de fruits exotiques nous amènent à poursuivre la dégustation. En bouche, le vin est sec malgré un 4,7 g de sucre résiduel qui passe inaperçu grâce à l'acidité qui est vive. Beaucoup de rondeur et de texture sur une finale légèrement minérale complètent l'ensemble. Un vin bio qui vous accompagnera de l'apéro à l'assiette de fromage québécois en passant par une entrée de calmar frit! **Auramadre 2022, Terre di Chieti, IGT à 18,05\$ (15 178 611)**, vin bio!

Le Chili nous offre depuis plusieurs années des vins de qualité à des prix très compétitifs. Terre de promesse et de rêve, la viticulture dans la Vallée de Maipo est reconnue pour la culture du cabernet sauvignon tout comme à Bordeaux, Baron Philippe de Rothschild trouve au Chili le meilleur des mondes pour mettre de l'avant la beauté et la saveur exceptionnelle du quatuor français. Voici donc l'Escudo Rojo Gran Reserva 2021 (armoire rouge); élaboré de cabernet sauvignon (39%) et de cabernet franc (6%) pour la finesse et la puissance, de carmenère (39%), de petit verdot (7%) et de syrah (9%) pour le corps et la texture. Un

élevage en barrique de 12 mois dont le quart sont des barriques neuves. Résultat? Un magnifique vin à la robe rubis intense, limpide et éclatante, des arômes de fruits rouges et noirs très mûrs, une touche de tabac et une finale sur les épices. En bouche, l'acidité et les tanins forment une harmonie parfaite pour le plus grand plaisir des papilles. La persistance jumelée à l'élégance nous invite à savourer l'Escudo Rojo avec un burger de porc aux tomates séchées servi avec une sauce BBQ à l'érable! **Escudo Rojo Gran Reserva 2021, Valle Central DO à 22,20\$ (15068551)**.



À la douce mémoire de Jeanne Mulcair

Michel Fortier. redaction@journaldescitoyens.ca

La famille de Jeanne Mulcair, décédée le 26 janvier 2024, célébrait ses funérailles le samedi 2 mars dernier au complexe funéraire Magnus Poirier (Les Sentiers), suivi d'une cérémonie religieuse en l'église Saint-Sauveur. Le Journal souhaitait permettre à la famille de témoigner du vécu et de l'influence de cette femme remarquable sur sa communauté, notre communauté. Vous trouverez un témoignage de son fils, Thomas Mulcair, de Jacinthe Laliberté, extrait du Journal de février 2021 alors que l'artiste Huguette Lagacé-Bourbeau avait réalisé un tableau pour Jeanne Mulcair dans le cadre des « hommages aux aînés » de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs.

Lors d'une entrevue, son fils Thomas Mulcair nous livrait que sa mère et son père, parents d'une famille de 10 enfants, avaient toujours encouragé leurs enfants à aller au bout des choses, de leurs convictions, mais dit-il: « L'amour était également une valeur très importante pour elle, elle le générait et le partageait, elle aimait les gens... on a reçu des centaines de témoignages de gens qui la connaissaient et les deux mots qui revenaient le plus souvent étaient amour et gentillesse ».

Elle était très progressiste, elle défendait le fait que des couples gais puissent adopter des enfants. Lors d'une discussion ou plusieurs personnes émettaient un avis contraire, elle a dit « Mais pourquoi, si c'est un couple qui s'aime et qui vont élever un enfant qui va être bien dans la vie... Pourquoi pas! », alors qu'elle était de loin la personne la plus

vieille de la discussion; elle disait tout ce qui compte c'est que l'enfant soit élevé dans l'amour. Elle prêchait aussi que quand on ne comprenait pas quelque chose ou quand on jugeait : « Oui, mais imagine-toi que si on te jugeait comme ça ». Elle trouvait une manière de nous forcer à réfléchir à comment se sentirait l'autre ou comment on se sentirait si nous étions dans cette position-là. C'était un apprentissage de l'empathie de ne pas penser que nous avons réponse à tout, de respecter la différence, ça c'était quelque chose de profondément ancré chez elle.

Alors qu'elle enseignait les français au Centre jeunesse « Boys' Farm » aujourd'hui appelé Centre de jeunesse Batshaw, Thomas Mulcair rapporte cette anecdote qui traduit bien la nature de Jeanne: « Lors d'un événement à Cornwall dans le cadre d'une tournée pour le NPD, j'ai rencontré un homme qui avait

travaillé avec maman au Boys' Farm. Il m'a exprimé son admiration et a relaté qu'il lui avait demandé un jour si elle n'avait pas peur des jeunes "durs" dans sa classe. Elle a tout de suite répondu qu'elle n'avait pas peur du tout. Qu'ils avaient souvent eu des vies difficiles, qu'ils étaient juste des jeunes, qu'elle les aimait et que tout se passait bien. Un super résumé de l'approche de maman. L'amour surmontant toutes les difficultés ».

La petite histoire de Jeanne Hurtubise Mulcair

Voici la petite histoire de Jeanne Hurtubise Mulcair écrite par Jacinthe Laliberté dans le Journal des citoyens du 19 février 2021 alors que l'artiste Huguette Lagacé-Bourbeau avait réalisé un tableau pour Jeanne



La famille Mulcair, lors des 25 ans de mariage Jeanne et Harry Mulcair en 1977: Jeanne (troisième à droite) et Harry (à droite) avec leurs dix enfants. De gauche à droite, d'arrière vers l'avant: Jeannie, Tom, Danny, Colleen, Sheilagh, Peter, Harry, Maureen, Deb, Kelly, Sean, Jeanne.

Mulcair dans le cadre des « hommages aux aînés » de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs »

Madame Mulcair, de son nom de jeune fille, Jeanne Hurtubise, est la fille de Pierre Hurtubise, maire fondateur de Sainte-Anne-des-Lacs de 1946 à 1951 et l'arrière-petite-fille de l'Honorable Honoré Mercier, premier ministre du Québec de 1887 à 1891.

Native de Montréal, elle passait ses vacances à la ferme avicole familiale de Sainte-Anne-des-Lacs. En 1973, la famille Mulcair y déménagea, en permanence. Thomas Mulcair, son fils et homme politique bien connu,

revendique, avec raison, la lignée de six générations de cette famille dont les grands-parents de Jeanne firent partie des premiers venus à Sainte-Anne-des-Lacs.

Mère de dix enfants et enseignante de formation, les enfants furent sa vie, sa passion, ses amours. Elle décrocha un poste d'enseignante de français à l'école Boys' Farm, maintenant Batshaw, où elle travailla pendant environ une dizaine d'années. Fidèle défenseuse de sa langue et de sa culture, Jeanne s'assura que ses enfants reçoivent une formation dans les deux langues, anglaise et française.

Vous voulez faire une différence dans votre collectivité? Vous avez à coeur le bien-être de votre communauté et désirez vous impliquer et ainsi devenir un citoyen engagé?

La MRC de La Rivière-du-Nord est à la recherche de **deux (2) nouveaux membres pour former le comité d'admission** pour assurer une uniformité dans le traitement des demandes dans le transport adapté.

Le transport adapté a pour objectif de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées. Elles peuvent ainsi se déplacer pour avoir accès aux activités de leur communauté. **Le comité a la responsabilité d'accorder le type d'admission et d'accompagnement qui reflètent les besoins réels des usagers admissibles.** Il tiendra compte des incapacités et, s'il y a lieu, de la capacité à apprendre à utiliser le transport en commun ou des besoins pour se familiariser avec celui-ci. Chaque demande présentée doit être reçue et analysée par le comité d'admissibilité. Chaque décision rendue tient compte de la politique d'admissibilité au transport adapté émise par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

Les personnes qui feront partie de ce comité conseilleront la MRC dans l'évaluation des demandes d'admissibilité des usagers. Pour en savoir davantage, consultez le règlement du transport adapté sur le site de la MRC.

Vous possédez une expérience professionnelle qui pourrait être utile à ce comité ou vous connaissez une personne parfaite pour ce mandat?
Les personnes intéressées à devenir membres peuvent envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation à l'attention de madame Nathalie Derouin, à nderouin@mrcrdn.qc.ca d'ici le 27 mars 2024.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre la MRC au 450 436-9321. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.



Vous voulez faire une différence dans votre collectivité? Vous avez à coeur le bien-être de votre communauté et désirez vous impliquer et ainsi devenir un citoyen engagé?

Le TAC RDN est fier de vous offrir un service optimisé, maintenant sous la gouvernance de la MRC de La Rivière-du-Nord depuis le 1^{er} janvier 2024. La MRC a pour objectif de vous assurer un service de transport adapté et collectif de qualité qui répond aux besoins spécifiques des ses usagers.

La MRC exerce sa compétence en matière de transport sur les territoires des municipalités de Sainte-Sophie, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte et Prévost.

À cette fin, il est opportun de créer un **comité consultatif en transport**. Les personnes qui feront partie de ce comité conseilleront la MRC dans l'évaluation de divers sujets.

Le comité a comme rôles et mandats de :

- Recommander les orientations et la priorisation du transport collectif et adapté;
- Recommander l'adoption de politiques et de plans d'action sur le transport adapté et collectif;
- Planifier les ajouts ou les retraits des arrêts;
- Entendre les plaintes et demandes des usagers;
- Prendre connaissance des dossiers soumis au comité;
- Partager leurs connaissances et expertises avec le comité sur les sujets abordés lors des réunions;
- Analyser toute demande ou question soumise au comité, notamment par rapport à la gestion des déplacements;
- Participer activement aux séances du comité et à l'atteinte de ses objectifs;
- Formuler des recommandations au Conseil de la MRC.

En tant qu'usagers, nous vous invitons donc à déposer votre candidature pour devenir membre du comité consultatif en transport de la MRC. Vous possédez une expérience personnelle qui pourrait être utile à ce comité ou vous connaissez une personne parfaite pour ce mandat? **Les personnes intéressées à devenir membres peuvent envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation à l'attention de madame Nathalie Derouin, à nderouin@mrcrdn.qc.ca d'ici le 27 mars 2024.**

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Web qui contient toute l'information essentielle qui vous aidera à utiliser les services du transport adapté et collectif. N'hésitez pas à vous y référer régulièrement.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre la MRC au 450 436-9321. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.



Avril en musique

Nous voilà donc de retour à l'horaire du printemps-été avec la tenue de nos activités les samedis soir et le plaisir d'arriver au spectacle avant le coucher du soleil.

Le mois d'avril nous réserve deux concerts encore une fois bien différents, et j'aime à croire que cette variété de l'offre constitue l'une des forces de Diffusions Amal Gamme.

Donc, le 6 avril dans le cadre de la série «Jeunes Virtuoses», nous accueillons le **Duo Cordélia** formé de la violoniste Vanessa Marcoux et de la pianiste Marie-Christine Poirier. Les deux jeunes virtuoses nous proposeront des œuvres de compositeurs révolutionnaires ou politiquement engagés, nous aurons donc droit à un

programme à teneur historique et géopolitique.

Trois semaines plus tard, changement d'ambiance avec le retour de **Carlos Martinez**, chanteur et guitariste argentin, qui nous avait charmés il y a de ça quelques années.

C'est entouré de trois autres musiciens qu'il nous fera bouger au son de la salsa, bossa-nova et autres rythmes ensoleillés. Je vous reviendrai avec de plus amples détails, puisque notre prochaine édition paraîtra avant le 27 avril, date du spectacle de Martinez.



Légumes oubliés et variétés disparues

Diane Barriault - **La Société d'horticulture se d'écologie de Prévost a le plaisir d'accueillir la conférencière Lyne Bellemare qui présentera sa conférence Légumes oubliés et variétés disparues le 27 mars, à 19h 15, à la salle Saint-François-Xavier**

Mémé de Beauce et tante Alice ressuscitées

Qu'ont en commun le melon d'Oka, la tomate Mémé de Beauce et le concombre Tante Alice? Ces plantes potagères aux noms évocateurs sont des rescapées de l'histoire qui auraient pu tomber dans l'oubli, n'eût été la vigilance de quelques mordus. Au Québec, plusieurs variétés des potagers de nos ancêtres ont disparu ou ne sont plus accessibles. Des variétés développées par les Premières Nations ont aussi été perdues. L'avènement de l'industrialisation a bouleversé la production agricole et favorisé le développement de variétés végétales en fonction de leur résistance au transport, de leur uniformité et de leur capacité de conservation, bien souvent au détriment du goût et, surtout, de la biodiversité.

Une conférencière investie d'une mission

Lyne Bellemare s'intéresse à la conservation des semences de variétés anciennes, patrimoniales et rares. Elle a été pendant 10 ans la coordonnatrice du volet francophone de «Semences du patrimoine Canada». En 2014, elle fonde son entreprise, Terre promise, qui offre plus de 250 variétés de semences de fleurs, de légumes et de fines herbes. Conférencière



depuis une quinzaine d'années, elle est aussi l'autrice du livre *Terre promise, l'art de cultiver ses propres semences*. Durant sa conférence, elle décrira les variétés utilisées autrefois et traitera de la richesse et de l'importance des variétés ancestrales pour une meilleure sécurité alimentaire.

L'équipe des bénévoles vous attend

Joignez-vous à nous, le mercredi 27 mars, à 19h 15, à la salle Saint-François-Xavier, au 994, rue Principale, à Prévost. La conférence est gratuite pour les membres et le coût est de 5 \$ pour les non-membres. Des prix de présence seront tirés durant la soirée. Pour plus d'information, consultez notre site internet au <http://shepqc.ca>

PAROLES D'ENFANT Darius et Tatïe

Parfaitement imparfait!

Lyne Gariépy lynegariépy@journaldescitoyens.ca

On entend souvent cette expression, être parfaitement imparfait. Mais comment l'expliquer à un enfant qui célèbre tout juste ses 6 ans?

Alors que nous fêtons récemment le sixième anniversaire de Darius, mon neveu d'amour a reçu, parmi ses présents, des ensembles Lego-Star Wars. Tandis que Dada et moi construisions un petit vaisseau (mon rôle étant plutôt de le superviser), Darius a installé une visière à l'envers. Comme je lui en faisais la remarque, il me répond, déçu: «Mais je voulais être parfait, Tatïe!» Ma sœur (sa maman), qui n'était pas très loin, lui dit: «Mais tu es parfaitement imparfait, mon amour!»

C'est alors que Darius se retourne vers moi et me demande: «Qu'est-ce que ça veut dire Tatïe, être parfaitement imparfait?» – «C'est difficile à expliquer, mon loup. Ça signifie en gros qu'on est parfait en étant imparfait. Que rien ni personne n'est parfait, mais qu'on peut aimer les expériences et les gens comme ils sont, et que mêmes imparfaits, ils peuvent être parfaits pour nous. Je

vais te poser une question» que je lui dis. – «D'accord, Tatïe», me rétorque Darius, sérieux.

«Est-ce que maman est parfaite, est-ce qu'elle ne fait jamais d'erreurs?» que je lui demande. – «Bien non, maman elle fait des erreurs!» qu'il me répond. – «Mais est-ce que maman est parfaite pour être ta maman?», lui dis-je. – «Bien oui, elle est parfaite comme maman! Est-ce que tu peux me poser une autre question, Tatïe?» me demande-t-il. «D'accord, que je lui dis, «Est-ce que Tatïe est parfaite, est-ce que je fais des erreurs?» – «Je ne pense pas que tu fais des erreurs Tatïe!» qu'il me répond. – «Eh, bien, mon amour, c'est gentil, mais Tatïe n'est pas parfaite» et avant que j'aie pu terminer ma phrase, il se dépêche à



Darius et Tatïe, avec le parfait petit vaisseau Lego-Star Wars, une fois terminé!

me dire: «Mais tu es une Tatïe parfaite pour moi!», avec un grand sourire!

Et toi, Darius d'amour, tu es le neveu d'amour parfait pour ta Tatïe! Tu es parfait, avec tes défauts et tes qualités. Et ta concentration, ton observation, ainsi que ton analyse et ta patience, lorsque tu construis des modèles Lego, ont permis que ton petit vaisseau soit parfait aussi, finalement!



Avec Odette Morin

odemorin@journaldescitoyens.ca • www.journaldescitoyens.ca

Sirop d'érable et cuisine asiatique

Cette merveille ambrée s'adapte à toutes sortes de recettes de partout dans le monde.

Je prends souvent l'exemple de la cuisine japonaise dont certaines recettes requièrent soit du mirin*, du sucre en poudre, etc. Le sirop d'érable remplace le sucre ou le mirin dans des préparations comme les yakitoris, ces brochettes de viande marinée dans une préparation sucrée, la sauce teriyaki de même que dans plusieurs trempettes à sushis, à tempura, etc. Alors, on devrait penser sirop chaque fois où l'on s'aventure en terrain exotique. Et ne nous laissons pas décourager par l'augmentation récente du prix du sirop d'érable, car si l'on considère la somme d'énergie qui entre dans sa fabrication, son prix n'est pas exagéré. Pour en avoir pour votre argent, il s'agit d'éliminer les intermédiaires qui viennent s'immiscer entre vous et le producteur. Non seulement vous économiserez des sous, mais vous pourrez choisir le produit. Pour 2024, le prix au gallon devrait être de 58,00 \$. Vous en aurez peut-être assez pour l'année, à moins de faire comme moi et d'en mettre partout!

*Le vrai mirin est un genre de vin de cuisine qui peut être plus ou moins sucré. Ici, le mirin que l'on peut acheter dans la plupart des supermarchés, Kikkoman Kottori mirin est presque du sirop de maïs pur, alors vous avez intérêt à le remplacer par le faux mirin au sirop d'érable.

Faux mirin

Ingrédients

- Vin blanc, 30 ml (2 cuil. à soupe)
- Eau ou bouillon de poulet (ou légume), 30 ml
- Sirop d'érable, 60 ml (4 cuil. à soupe)

Préparation

Dans une petite casserole, faites réduire le mélange pour qu'il redevienne légèrement sirupeux.

Sauce trempette

(pour sushis, tempura, rouleaux de printemps, dumplings, samossas...)

Une sauce à tout faire qui, pour les sushis, ne pourrait contenir que le faux mirin et la sauce soya. Si vous aimez les sauces aux arachides, ajoutez 15 ml (1 cuil. à soupe) de beurre d'arachides. Personnellement, je préfère la pâte de sésame (5 ml soit 1 cuil. à thé) vendu dans les épiceries asiatiques ou le tahini (beurre de sésame).

Ingrédients

- Faux mirin, 125 ml (1/2 tasse)
- Sauce soya japonaise Kikkoman, 30 ml (2 cuil. à soupe)
- Gingembre et ail râpés, 2 à 5 ml (1/2 à 1 cuil. à thé) de chacun (facultatif)
- Huile de sésame, quelques gouttes (facultatif)
- Flocons de piment ou sauce piquante au goût (facultatifs)

Préparation

Mélangez tous les ingrédients. Si vous mettez du gingembre et de l'ail, amenez le mélange à ébullition et laissez tiédir avant de servir.

Brochettes de filet de porc à saveur exotique

Dans cette recette, le porc est tranché sur la longueur soit dans le sens de la fibre musculaire. On taille des lanières d'environ 3 cm de largeur par 4 mm d'épaisseur.



Ingrédients

- Filet de porc, 1 taillé en lanières
- Sirop d'érable, 45 ml (3 cuil. à soupe)
- Sauce soya japonaise (Kikkoman), 45 ml (3 cuil. à soupe)
- Huile d'olive, 15 ml (1 cuil. à soupe)
- Huile de sésame, 3 ml (1/2 cuil. à thé)
- Ail, 2 gousses râpées ou hachées très finement
- Gingembre, râpé 5 ml (1 cuil. à thé)
- Poivre ou flocons de piment, au goût
- Épices, poudre de cari ou garam masala, 5 ml (1 cuil. à thé) ou plus
- Graines de sésame, environ 60 ml (4 cuil. à soupe)

Préparation

Enfilez les lanières de porc sur des brochettes de bambou en piquant en alternance de façon à obtenir une série de «S» de haut en bas. Mélangez tous les autres ingrédients (sauce), sauf les graines de sésame. Étalez les brochettes sur une plaque de cuisson et badigeonnez-les généreusement avec la sauce (des deux côtés), puis saupoudrez-les de graines de sésame. Laissez macérer le tout au moins une quinzaine de minutes, puis passez-les au four très chaud ou à «broil» en les retournant à mi-cuisson (facultatif) soit après que la surface se soit mise à grésiller. Évidemment, vous pouvez cuire les brochettes sur le gril.

Bon appétit!

Le magasin général et bureau de poste de Shawbridge

Benoit Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Le magasin général et bureau de poste de Prévost (originellement appelé Shawbridge), propriété de Godfroy Lalande, que l'on aperçoit à droite de la photographie. La date de la photographie n'est pas connue, mais elle est d'avant 1917. Les amateurs de véhicules anciens pourraient déterminer l'année avec plus de certitude.

Godfroy Lalande a eu une vie bien remplie. En plus d'exploiter un magasin général, il a été maître de poste de Prévost de 1915 à 1917.

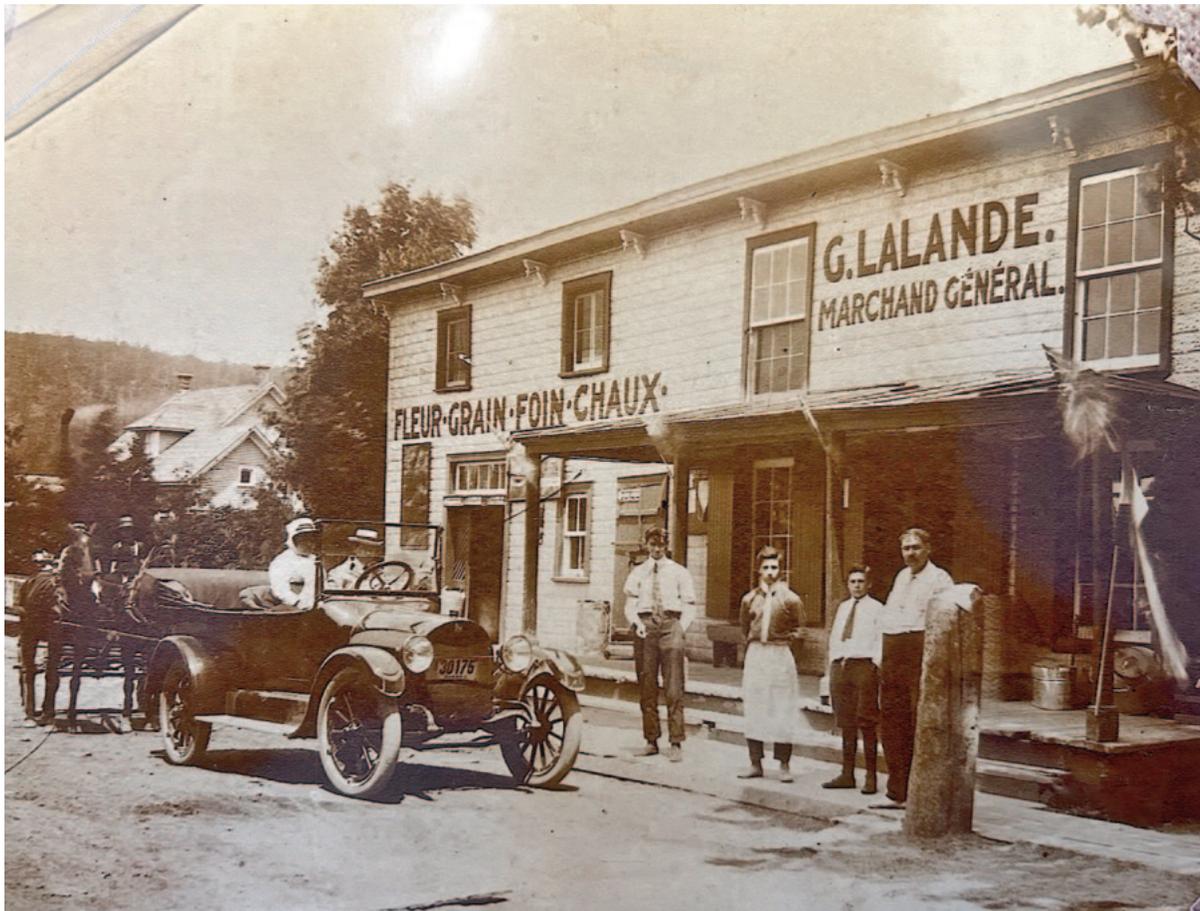
En 1917, sa situation financière semble s'être détériorée si bien que Lalande a dû faire la cession de ses biens en mars 1917, ceux-ci ayant été mis en vente en avril 1917. Aldéric Renaud aurait à cette époque récupéré le commerce de Lalande.

Rappelons que Godfroy Lalande a été maire de 1900 à 1904 de la paroisse de Saint-Jérôme qui englobait Shawbridge à ce moment. Rappelons-nous que Shawbridge ne sera constituée en municipalité qu'un peu plus tard en 1909 à même une partie du territoire de la paroisse Saint-Jérôme.

Aldéric Renaud, pour sa part, aurait aussi été employé de Shawbridge Lumber en 1935.

Ledit magasin était situé sur la rue Principale au haut de la côte menant au pont Shaw, qui était alors la route provinciale principale menant de Montréal au nord de la région.

Si vous avez des informations sur Godfroy Lalande ou Aldéric Renaud, faites-le moi savoir.



Photographie originale gracieuseté de Manon Piché

Sorties culturelles virtuelles – Lyne Gariépy et Joanis Sylvain

lynegariépy@journaldescitoyens.ca



L'Espace et l'humanité

Le mois de mars ayant un homonyme, la planète Mars, nous a inspiré le sujet de nos suggestions ce mois-ci: la conquête de l'espace.

Les trois films, que nous avons visionnés pour vous, ont tous un lien avec la conquête de l'espace. Un se déroule sur terre, alors que les deux autres sont carrément dans l'espace. Mais tous ont un aspect profondément humain. Donc, pas d'extra-terrestres dans nos suggestions, que des humains qui tentent de faire ce qu'ils croient être le meilleur choix pour eux ou pour l'humanité.

Rival

(voa. *Foe*) Film, 2023, drame, science-fiction, thriller, États-Unis, Australie, Royaume-Uni, 1 h 50, *Amazon Prime*; réalisateur: Garth Davis; interprète: Saoirse Ronan, Paul Mescal, Aaron Pierre.

Synopsis—2065, Junior et Henrietta, jeune couple marié depuis sept ans, vivent reclus dans leur ferme isolée, entourée d'un pays asséché. Une nuit, un étranger frappe à leur porte, apportant une nouvelle qui bouleverse leur vie: Junior a été choisi pour se rendre dans une grande station spatiale expérimentale en orbite de la Terre. Mais Henrietta ne sera pas laissée seule, un remplaçant est déjà prévu. Confronté à un choix impossible, le couple devra lutter pour préserver leurs liens. *Rival* donne vie à un futur où se mêlent images hypnotiques et questions cruciales sur la nature des humains, réels et artificiels.

Ciné-fille – Le film *Rival*, réalisé par Garth Davis, assisté de l'auteur canadien du livre, Ian Reid, au scénario, dessine un parallèle entre l'état de la planète Terre asséchée et aride et le couple de Junior et Henrietta, après sept ans de mariage. La possibilité pour Junior d'être de l'aventure dans la station

spatiale pendant deux ans, ainsi que le remplaçant offert à Henrietta par l'organisation, menace leur couple. Mais le couple n'est-il pas déjà en danger par l'usure et la dessiccation des sentiments dans leur relation?

L'idée est excellente, intelligente, le scénario aussi, mais je ne peux vous en dire plus sur cette histoire, pour ne pas gâcher votre plaisir. Mais le film en vaut l'écoute! Les trois acteurs principaux de ce quasi-huis clos sont superbes! Saoirse Ronan est touchante en femme fragile et forte à la fois. Paul Mescal offre une juste interprétation entre force et doute.

Les décors et costumes sont non seulement excellents, mais bien pensés. De situer la majorité du film dans une demeure des années 1800, alors que l'histoire se déroule en 2065, est ingénieux. Cela évite au spectateur de chercher les inventions conçues pour le film, et lui permet de se concentrer sur l'histoire. Le rythme est pensif et demande l'attention du spectateur. Mais sans longueur. Il y a une énorme ressemblance entre le décor et les costumes, et l'esthétique des années 1930, lors de la grande dépression. Époque sombre pour le peuple, tout comme l'est cette période incertaine pour le couple de Junior et Henrietta.

Rival suscite la réflexion, et la discussion, entre autres sur ce qui fait l'humanité, et l'amour, longtemps après la fin du film. Un film surprenant, original, intemporel, et fascinant, qui mérite d'être vu et revu, pour bien tout saisir! **9,5 sur 10**

Ciné-gars— Dans un futur relativement proche, les changements climatiques ne sont plus une spéculation, mais une réalité. Un jeune couple, marié depuis sept ans, vivant dans leur ferme isolée et inexploitable, reçoit la visite d'un représentant d'une firme, leur annonçant que

le mari doit partir dans la station spatiale pour deux ans, laissant sa femme sur leur ferme, mais accompagnée d'un remplaçant. Le représentant doit rester avec le couple un certain temps, afin de les étudier, pour perfectionner le remplaçant. Nous assistons alors à un huis clos, qui nous démontre l'usure du temps sur un couple, comment ils se sont perdus et comment ils se découvrent et se retrouvent, tant individuellement qu'en tant que couple. Mais...

Les acteurs sont excellents pour démontrer la palette d'émotions qu'ils vivent. Les décors et paysages sont très bien exploités visuellement. Le rythme du film est sans longueur, avec un début plus lent. Histoire originale et intelligente, avec un questionnement sur la moralité. **8 sur 10**

S.S.I.

(voa. *I.S.S.*) Film, 2024, science-fiction, suspense, États-Unis, 1 h 36, *Amazon Prime* \$; réalisatrice: Gabriela Cowperthwaite; interprètes: Ariana DeBose, Pilou Asbæk, Masha Mashkova, Chris Messina.

Synopsis— Dans un avenir proche, des tensions éclatent à bord de la Station spatiale internationale, lorsqu'un conflit mondial éclate sur Terre. Bientôt, les astronautes américains et russes à bord reçoivent chacun les mêmes ordres de leur pays respectif, avant que les communications ne soient coupées: prendre le contrôle de la station par tous les moyens nécessaires.



Ciné-fille— Alors que la guerre entre la Russie et l'Ukraine entame sa troisième année, *S.S.I.*, trouve écho dans nos pires craintes face à ce conflit.

Tandis que la plupart des films sur l'espace nous présentent une vie idéalisée, *S.S.I.* semble plus réaliste, dès

l'arrivée pas très confortable en Soyuz. Pareillement pour l'espace encombré de la station spatiale. Même l'unité, l'harmonie des scientifiques, malgré la rivalité de la Russie et des États-Unis, semble réelle et vraie. Jusqu'à ce que la guerre éclate sur Terre et que chacune des parties reçoive l'ordre de prendre le contrôle de la station.

La méfiance apparaît dans la station sans contact avec la Terre. Qui croire? Faire confiance à ses compatriotes, à son pays, ou à ses collègues? Qui ment, qui dit la vérité? La survie ou la patrie? Le suspense est constant dans le huis clos spatial.

Excellent jeu de la part des acteurs, particulièrement Pilou Asbæk, touchant et émouvant. Habile exploitation du décor et de l'effet d'apesanteur, malgré quelques incohérences.

La réalisation de Gabriela Cowperthwaite est brillante. Son expérience en documentaire transparaît dans *S.S.I.* et rend l'expérience davantage immersive. La patrie ou l'humanité, voilà qui résume *S.S.I.* très bon film. **8 sur 10**

Ciné-gars— Sous les yeux des astronautes russes et américains, l'inimmuable se produit. Une guerre éclate sur Terre. Recevant l'ordre de prendre le contrôle de la station par tous les moyens, les astronautes sont confrontés au dilemme moral: faire confiance aux collègues ou à la patrie. C'est là que toute la trame se joue: un peu de suspense, un peu d'action, quelques messes basses.

L'apesanteur est présente tout au long du film, d'une réalité surprenante vraiment réussie! Ariana DeBose est excellente. Les effets spéciaux par ordinateur sont réussis, mais parfois perceptibles. **7,5 sur 10**

Le passager n° 4

(voa. *Stowaway*) Film. 2021, science-fiction, thriller, États-Unis, *Netflix*; réalisateur: Joe Penna; interprètes: Anna Kendrick, Toni Collette, Daniel Dae Kim, Shamier Anderson.

Synopsis— La pilote Marina, le médecin Zoe et le biologiste David sont en route vers Mars dans un vaisseau spatial pour préparer la planète à la colonisation par les humains. Lorsqu'ils remarquent, peu après le décollage, un homme blessé qui ne devrait pas être à bord, l'équipage est confronté à un problème: l'oxygène dans le vaisseau ne suffit que pour trois membres d'équipage, et le retour sur Terre est impossible. L'équipe doit trouver un moyen d'alimenter le vaisseau en air frais.

Ciné-fille – *Le passager n° 4* est un film sur l'espace, mais avant tout un huis clos étouffant au cœur duquel se trouvent quatre personnages, coincés dans une situation apparemment insoluble. Chacun va prendre la voie qu'il croit la bonne pour régler au mieux le problème. Certains en sondant davantage leur âme et leur humanité.

Les quatre interprètes, Anna Kendrick, Toni Collette, Daniel Dae Kim et Shamier Anderson, sont tous très bons. Les décors sont léchés et très propres, un contraste avec *S.S.I.*

Un film intéressant, sur la capacité humaine d'abnégation devant un choix cornélien. **7,5 sur 10**

Ciné-gars – *Le passager n° 4* nous présente aussi un choix moral. Le vaisseau spatial étant conçu seulement pour trois passagers, lorsqu'un malheureux quatrième est découvert, la course aux solutions pour trouver davantage d'oxygène s'enclenche, sinon, le malheureux devra se sacrifier.

Les interactions des membres d'équipage d'origine, devant le problème, démontrent la difficulté de faire un choix nécessaire, mais drastique une fois qu'ils connaissent le nouvel arrivant. C'est cela qui fait l'intérêt du film. Le film est bien tourné, et les interprètes, à la hauteur. **7 sur 10**



CONCOURS DÉFI

MAINTENANT PERMIS AUX ADULTES

Divertissement Éducatif Fait pour les jeunes et adultes

Odette Morin – Courez la chance de gagner une carte-cadeau. **30\$** à la Librairie à la L'Arlequin

CHARADE

- Mon premier – se dit d'un aliment qui est cuit dans l'huile.
- Mon deuxième – le petit de la vache.
- Mon troisième – meuble de repos.
- Mon quatrième – infusion de feuilles de « camélia sinensis ».
- Mon tout – dont on ne peut se passer.

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

Placez, dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme et vous obtiendrez ainsi le mot recherché.

- 1 – On dit qu'il est le meilleur ami de l'homme.
- 2 – Unité monétaire de plusieurs pays européens.
- 3 – Le cobra, le boa en sont.
- 4 – Édifice comportant une patinoire.
- 5 – On l'utilise pour mesurer ou pour tracer une belle ligne droite.

Mot (ou nom) recherché: général romain ou salade.

1	2	3	4	5
□	□	□	□	□

QUI SUIS-JE ?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- 1 – Avec presque 10 millions de kilomètres carrés, je suis (après la Russie) le deuxième plus grand pays du monde.
- 2 – Je suis bordé par trois océans : l'Atlantique, l'Arctique, le Pacifique et au sud, par mon plus grand partenaire commercial.
- 3 – Sur un de mes territoires se trouve Alert, le lieu habité le plus au nord de la planète à 817 kilomètres du Pôle Nord.

COUPON-RÉPONSE

CONCOURS DÉFI Mars 2024

CHARADE

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

QUI SUIS-JE ?

Nom

Ville

Âge

Tél.:

Par courriel : defi@journaldescitoyens.ca

ou la poste : Éditions prévostaises, case postale 603, Prévost (Québec) J0R 1T0

Vous avez jusqu'à 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Vous envoyez vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à defi@journaldescitoyens.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Les Éditions prévostaises, case postale 603, Prévost (Québec) J0R 1T0. Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Le concours est ouvert à toutes les personnes des municipalités desservies par le Journal, c'est-à-dire Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne et les fac-similés sont acceptés.

GAGNANT DU DÉFI

de février 2024

Le gagnant du DÉFI est Raymond De Koster, 57 ans de Prévost.



RÉPONSES DE FÉVRIER 2024

CHARADE

S – Sens – Ciel = Essentiel

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

1 2 3 4 5

S I R O P

- 1 – Sud 2 – Imperméable (Imper)
- 3 – Rayons 4 – Ouest 5 – Parapluie

QUI SUIS-JE ? La Grèce



NDLR : Nos deux cinéphiles, Lyne Gariépy et Joanis Sylvain, sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Lyne Gariépy et Joanis Sylvain
lynegariépy@journaldescitoyens.ca

Oppenheimer

Synopsis – Différentes périodes de la vie de Julius Robert Oppenheimer, considéré comme le père de la bombe atomique.

En 1942, convaincus que l'Allemagne nazie est en train de développer une arme nucléaire, les États-Unis entreprennent, dans le plus grand secret, le « Projet Manhattan », destiné à mettre au point la première bombe atomique de l'histoire. Pour piloter ce dispositif, le gouvernement engage J. Robert Oppenheimer, déjà reconnu comme un brillant physicien. C'est dans le laboratoire ultra-secret de Los Alamos, au cœur du désert du Nouveau-Mexique, que le scientifique et son équipe mettent au point une arme révolutionnaire dont les conséquences, vertigineuses, continuent de peser sur le monde actuel...

Ciné-fille – On ne pouvait laisser passer l'occasion de voir *Oppenheimer*, après le triomphe de celui-ci avec la récolte de 7 statuettes aux derniers Oscars.

En plus de l'Oscar du meilleur film et du meilleur réalisateur, *Oppenheimer* a aussi permis à Cillian Murphy de remporter la statuette du meilleur acteur, et à Robert Downey Jr. de ramener celle du meilleur acteur dans un second rôle, à la maison. Et ces deux prix sont totalement mérités. D'ailleurs, l'entièreté de la distribution mériterait de voir leur tra-

vail primé. Particulièrement Emily Blunt, dans le rôle de Kitty Oppenheimer, femme droite et sans pitié, un personnage à des lieux de ce qu'on est habitué de la voir interpréter. Josh Hartnett, après une absence au cinéma, revient avec force et justesse dans le personnage du prix Nobel, Ernest Lawrence. Et je pourrais continuer pour chacun des acteurs, tellement la distribution est à couper le souffle!

Pour *Oppenheimer*, Nolan a adapté *American Prometheus: The Triumph and Tragedy of J. Robert Oppenheimer* de Kai Bird et Martin J. Sherwin, gagnant du prix Pulitzer de la biographie en 2006. Si le film condense la vie du physicien en trois heures, une bonne part de ce temps est consacré au « Projet Manhattan ». Nous sommes aussi témoins de deux auditions, dont une qui discréditera Oppenheimer, et cela pour plusieurs années, avant que sa réputation ne soit rétablie. Mais petit bémol: le film nous présente très peu de la vie de J. Robert Oppenheimer après son audition, et nous laisse, malgré les trois heures de visionnement, sur notre faim.

Le budget de 100 millions transparaît à l'écran, tant dans les décors et costumes qui sont excellents et représentent parfaitement cette période. *Oppenheimer* est une



Film biographique, 2023, historique, thriller, États-Unis, 3 heures; réalisateur: Christopher Nolan; interprète: Cillian Murphy, Robert Downey Jr., Emily Blunt, Josh Hartnett, Matt Damon, Florence Pugh, Casey Affleck.

mine de pépites sur les découvertes scientifiques de l'époque, qui nous donne envie de creuser le sujet davantage.

Un film sur l'histoire qui passera à l'histoire! **8,5 sur 10.**

Ciné-gars – Un début très lent, sur la période universitaire de J. Robert Oppenheimer, qui ajoute, au final, très peu à *Oppenheimer*, considérant la durée du film. Nous assistons surtout à un jeu de pouvoir intéressant, entre les différents protagonistes. De même qu'à la triste chasse aux sorcières contre les socialistes de l'époque.

Une longue liste de noms connus compose la distribution impressionnante du film. Cillian Murphy et Robert Downey Junior nous offrent une bonne performance. Les maquillages, pour vieillir les personnages, sont remarquables. Un film qui a piqué ma curiosité au sujet du « Projet Manhattan ». **8 sur 10**

Mots et MOEURS

Gleason Thériège

motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Dis-lui-le ?

Comme la parole et l'écrit sont liés, titrer *dis-lui-le* aura sans doute étonné l'œil lecteur, et pour cause, puisque deux règles surtout y sont mal utilisées. La première, classique, suppose de commencer toute phrase avec le sujet (*tu*), de faire suivre le verbe (*dis*), puis les compléments direct (*quelque chose*) et indirect (*à quelqu'un*). Dans ce *dis-lui-le*, l'usage du trait d'union souligne les compléments qui sont inversés.

On notera que d'autres éléments peuvent aussi être utilisés avant le sujet (*demain, tu diras la vérité / pour être heureux, il faut accepter la réalité*). C'est le fait d'une deuxième règle voulant qu'en général on place les éléments les plus courts d'une phrase avant les plus longs. Une virgule le souligne d'ailleurs avant le commencement normal (*demain, / pour être heureux*).

On dira ainsi *avoir vu un bel arc-en-ciel* ou *mangé un plat délicieux*. Mais si on n'applique pas cette règle, en parlant d'un *arc-en-ciel beau* ou d'un *délicieux plat*, on peut provoquer un certain effet en utilisant ces premiers mots d'au moins trois syllabes (*arc-en-ciel* ou *dé-li-ci-eux*), avant ceux d'une seule syllabe (*beau, plat*). Bien sûr, les deux formes peuvent être comprises sans problème, et on peut s'en servir pour marquer d'une certaine insistance l'élément déplacé, comme on le fait en littérature (*des sources de cristal aux murmurantes eaux*, Alfred Garneau).

La règle du court avant le long est d'ailleurs aussi impliquée quand on remplace des mots longs par des pronoms, dits personnels, généralement courts (surtout *en, me, te, lui, leur*), comme dans *tu le remercieras, je lui en parlerai* ou dans certaines ques-

tions directes comme *le veux-tu?*, où il faut intercaler des compléments avant le verbe. Dans *tu dis cela à moi* devenu *tu me le dis*, on voit que sauf la présence initiale du sujet (*tu*) la phrase inverse les compléments indirect (*me*) et direct (*le*), en plaçant ce dernier auprès du verbe dont il précise le sens.

Mais dans ma phrase-titre (*dis-lui-le*), comme dans *dis-moi-le*, la pratique du court avant le long n'est pas respectée: leur forme correcte est plutôt *dis-le-lui* et *dis-le-moi*; le étant plus bref que *lui* (lu-i) ou *moi* (mo-a). Ajoutons d'ailleurs qu'une autre règle intervient, par exemple, dans *je lui en parle*, où les sonorités sont en cause. Ce troisième aspect veut faciliter, même visuellement, la prise de parole, en évitant, entre autres, le redoublement des sons (*j'ai à acheter / je dois acheter*) ou en tenant compte de leur ouverture. Dans *parle-leur-en*, le *eu* (de *leur*) est plus long que le *en* (nasal). C'est alors le jeu des sonorités qui détermine la forme à choisir.

Notez que ces règles ne sont pas nécessairement mentionnées en grammaire avec les explications les justifiant. On les apprend de la manière dont on parle autour de soi. Comprendrait-on qu'on dise *j'en lui parlerai* au lieu de *je lui en parlerai*?

Librairie *Des livres et des libraires...*

L'ARLEQUIN

4, avenue Lafleur sud
Saint-Sauveur, QC J0R 1R0
450.744.3341

Mots croisés - Odette Morin

À la recherche du mot perdu

1	2	3	4	5	6
A	U	R	O	R	E

1 – Automne 4 – Onces
2 – Urubu 5 – Ramadan
3 – Rire 6 – Euréka

1	2	3	4	5	6
B	O	S	T	O	N

1 – Bolet 4 – Tomate
2 – Obésité 5 – Orléans
3 – Soixante 6 – Nomade

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	N	A	R	C	O	D	O	L	L	A	R	S
2	E	C	A	R	T	E	L	E	M	E	N	T
3	O	C	R	E	E	E	U	R	R	E		
4	C	L	E	V	E	S	R	I	A	D		
5	L	I	T	E	C	A	S	T	O	P		
6	A	M	E	N	U	I	S	E	M	E	N	T
7	S	A	T	R	E	S	S	A	U	T	A	
8	S	T	O	I	M	I	T	E	R	H		
9	I	E	N	A	M	E	L	N				
10	Q	D	U	V	E	T	S	C	O	N		
11	U	S	I	N	E	N	T	E	R	I	E	
12	E	R	N	E	T	E	X	T	U	R	E	

Charles Richard-Hamelin

Chopin peut dormir en paix

Carole Trempe carole.trempe@journaldescitoyens.ca

Entre Chopin et Charles Richard-Hamelin, il y a cette musique éternellement merveilleuse.

Le 25 février dernier, Diffusions Amal'Gamme produisait son concert bénéfice 2024 à la salle de spectacles Saint-François-Xavier, de Prévost. En vedette, nul autre que Charles Richard-Hamelin l'un des plus importants pianistes de sa génération. Un immense trésor pour le patrimoine culturel québécois.

Le répertoire offert a été choisi avec une intention claire et sensible. Faire ressortir la fougue, l'énergie, la virtuosité, le lyrisme, la subtilité, la retenue, la sensualité, le roman-

tisme de cette musique. Le pianiste nous propose deux compositeurs, Granados et Chopin. Il s'avère que de façon très exceptionnelle les deux œuvres portent le même titre: *Granados allegro de concierto*, op.46 et Chopin – *Allegro de concert*, op. 46. L'auditoire sera à même d'apprécier l'effet miroir des deux œuvres dans les deux parties du concert.

En première partie Granados compositeur et pianiste espagnol (1867-1916) dont le romantisme confère à la musique une richesse harmonique tellement bien rendue par



Charles Richard-Hamelin au piano

Photo: Bernard Ouellet

Charles Richard-Hamelin. Son toucher est si délicat. On entend un magicien dont les doigts (plus rapides que l'œil) oscillent entre la profondeur et la délicate sensibilité. Les phrases sont articulées avec une grande minutie. Une œuvre qui constitue une magnifique découverte pour plusieurs d'entre nous.

Avant la pause, le virtuose nous joue *La Vega* d'Albeniz (1860-1909), pianiste et compositeur espagnol qui a écrit cette pièce évoquant les plaines de Grenade que l'on peut contempler depuis le Palais de l'Alhambra. Le niveau de difficulté de cette pièce est très élevé de l'aveu même de notre virtuose. Cependant, il affirme que le résultat en vaut le travail. Tellement vrai! Un bijou qui nous transporte immédiatement en ces lieux sublimes.

En deuxième partie, Chopin (1810-1849) commençant par *Allegro de concert*, op. 46, une pièce rare qui a connu une histoire peu banale. Écrite par Chopin et mise à l'écart pour plusieurs raisons dont des ennuis de santé, il l'a retrouvée et transformée dix ans plus tard pour compléter cet Allegro. Une pure poésie où lyrisme et virtuosité sont constants. Ensuite un choix de valse, les préférées de Charles Richard-Hamelin, triées pour leur caractère alternant mélancolie, caprice, fougue. Il passe les doigts dans un univers de perles irisées. Il maîtrise dynamisme et rythme constamment. Il est d'une telle sensibilité! Du fond de sa sépulture au Père-Lachaise, Chopin peut dormir en paix, Charles Richard-Hamelin veille.

Antonio Di Cristofano

Somptueux piano

Sylvie Prévost

Après Toronto, avant Chicago, Prévost! - Voilà comment a plaisanté le président de Diffusions Amal'Gamme en présentant le concert. N'empêche qu'il a bien raison. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir accueillir un pianiste de ce calibre. Le programme a dessiné une sorte de boucle, partant et aboutissant au Romantisme, en passant par le tout début du XX^e siècle. Il a baigné de façon générale dans une atmosphère tragique qui répond bien à notre époque troublée.

L'Arabesque est une pièce qui mêle tendresse et nuages menaçants. Elle a été interprétée avec une merveilleuse fluidité et beaucoup de caractère. L'emploi de la pédale est parfait: juste ce qu'il faut pour tempérer l'aspect percussif du piano, mais rien pour brouiller le discours. La pièce de Liszt a repris le sens du drame avec beaucoup d'aplomb, sans demi-mesure, mais en laissant tout de même des plages plus intérieures, du genre qui permet aux spectateurs d'entrer en eux-mêmes et d'entendre leurs propres drames s'exprimer par les doigts d'un autre.

Brahms, au cœur plus grand que nature, a particulièrement été bien servi. Son opus 118 commence par un *Intermezzo* passionné, puis un second serein un brin mélancolique. Interprété sans rubato excessif, le pianiste nous a laissés goûter les mélodies sans jamais nous heurter. La *Ballade* qui suit est jouée avec beaucoup d'énergie, comme le demande le compositeur, mais sans agressivité. Il est facile de se perdre dans le cours sinueux de la pensée de Brahms, mais Di Cristofano ne nous laisse aucunement nous égarer. La musique parcourt un chemin qui semble tout naturel.

Nous avons ensuite plongé dans une œuvre de jeunesse d'Alban Berg, dont la parenté avec le travail de Brahms apparaît soudain évidente. Nous y retrouvons le même profond sens du drame, traversé par de courtes périodes d'apaisement, le tout imprégné d'une immense tristesse. Les accents plus modernes de cette pièce ont pu en rebuter certains, mais tout de même! Elle a été écrite il y a plus de 100 ans... Il est à peu près temps qu'on la joue, qu'on l'écoute, qu'on l'apprécie. Les pièces de Rachmaninoff qui ont suivi sont aussi des œuvres de jeunesse, d'une forme plus convenue, laissant entendre un bel après-midi d'été. Di Cristofano obtient ici des sons légers comme des papillons, dosage parfait du toucher sur un piano qu'il ne connaît pas tant!

Le concert s'est achevé par Chopin, sa *Polonaise-Fantaisie*, qui n'a pas grand-chose à voir avec une polonaise, sauf pour la brillance. On salue la complexité des harmonies, les brisures de rythme, et la virtuosité affichée par Di Cristofano dont le jeu est sans faille.

Un superbe concert, un merveilleux après-midi.



Le dimanche 10 mars 2024:

Antonio Di Cristofano

Antonio Di Cristofano, piano; R. Schumann, *Arabesque en do majeur*, op. 18; F. Liszt, *Aubade*; J. Brahms, *Klavierstücke*, op. 18, nos 1, 2, 3; A. Berg, *Sonata*, op. 1; S. Rachmaninoff, *Prélude*, op. 23, n° 4; S. Rachmaninoff, *Élégie*, op. 3; F. Chopin, *Polonaise-Fantaisie*, op. 61.

C'est un printemps hâtif qui nous arrive cette année au Québec, apportant avec lui une fraîcheur et un esprit de renouveau toujours bienvenus.

Que cette saison nous apporte une douce chaleur et la promesse d'un bel été.

Joyeuses Pâques
Rivière-du-Nord
et doux printemps!

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!

RHÉAL ÉLOI FORTIN
DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-NORD

72, rue de la Gare, Bureau 203, Saint-Jérôme, J7Z 2B8
450 565-0061 Rheal.Fortin@parl.gc.ca

Photo: Raoul Cyr

PERSONNALITÉ DU MOIS

Marie Morin Passionnée des champignons sauvages



La neuvième au sein d'une famille prévostoise de souche qui compte dix-sept enfants, Marie, depuis son très jeune âge, aime bien se retrouver en forêt et à travers champs, ses terrains de jeu favoris. Au cours des promenades, en compagnie de son père, elle observe les fleurs et les herbes avec respect. C'est à Saint-Jérôme, alors qu'elle vivait aux abords de ce qu'est aujourd'hui le parc Jérôme qu'elle s'initie à la cueillette des champignons avec ses enfants.

Ni fruit, ni légume, le champignon couvre une grande variété de fongiques. Marie se documente et apprend qu'il existe des millions d'espèces répandues à travers la planète et près de 3500 variétés au Québec. Chaque escapade à la recherche de champignons devient un devoir, car Marie réalise le sérieux de cette science et s'applique à identifier chaque échantillon qu'elle rapporte. La forme et la couleur sont les premiers rapprochements visibles qui peuvent être observés. La provenance des racines et l'influence de l'endroit où ils prennent vie devient une recherche en profondeur. Ce qui nécessite un travail qui ne peut se faire qu'en équipe. Elle rêve d'un club qui réunisse des gens dont l'intérêt principal serait d'échanger leurs connaissances et expériences sur les champignons sauvages, car les amoureux de la nature sont de plus en plus nombreux à en faire la récolte. L'idée mijote pendant plusieurs années.

Après mûre réflexion et des heures à se documenter sur le comment faire, elle émet ses lettres patentes le 5 février 2014, rédige les règlements, puis c'est le jour tant attendu : le démarrage le 1^{er} mai 2014, officialisé sous le nom de Club des mycologues des Laurentides. Un rêve devenu réalité. Assistée de la très dévouée Diane Barriault et d'Éric Massicotte, ces membres fondateurs poursuivent leur mission à travers les réunions et les activités qui réunissent aujourd'hui une centaine de membres. Marie en assure la présidence jusqu'en 2023, mais il faut dire que son cœur est toujours présent. Elle considère que c'est l'œuvre de sa vie. Le rédacteur en chef du *Journal* reconnaît l'étendue de son savoir et l'invite à rédiger une chronique mensuelle sur les champignons qu'elle partage avec tous les lecteurs, pendant plusieurs années. Marie est non seulement une passionnée des champignons sauvages, mais une curieuse qui a consacré des années à accumuler ses connaissances fongiques avec la patience du sage.

Pour les personnes intéressées à faire une première sortie aux champignons sauvages, voici ses quelques recommandations : il est important d'avoir l'habillement qui convient, se munir d'un panier où vous pourrez étaler vos échantillons sans les entasser puis un couteau, une carte qui situe les lieux et les espèces, et surtout vous assurer que vous êtes en saison propice à la récolte. Puis, très important, l'endroit où vous pouvez rencontrer des spécialistes dans l'immédiat pour une séance d'identification, pour éviter les intrus qui pourraient causer la mort, un service offert par le club les lundis suivant la fin de semaine sans cueillette. Si vous avez développé la piqûre, bienvenue au club!

Voici une de ses réflexions qui traduit bien l'étendue de sa passion. Elle a très bien évoqué le comportement de ces « pas toujours gentils champis » en ces mots : « Plus on en apprend au sujet des champignons, plus on s'émerveille de leur *intelligence* et c'est extraordinaire ce qu'ils ont pu trouver pour s'alimenter et se reproduire. Mais on est en pleine science-fiction quand on voit ce qu'ils peuvent faire à des insectes pour les inviter à transporter leurs spores à des endroits choisis ».

Marie vous avez fait œuvre utile en offrant aux Prévostoises, aux Laurentidoises et à tous ces passionnés de champignons sauvages une bonne raison de choisir la saison idéale pour aller à leur rencontre tout en profitant du grand air des Laurentides. Prendre du bon temps avec la famille ou les amis dans les forêts et les champs qui débordent de merveilleux produits de la terre, c'est bon pour la santé. Si on y ajoute le plaisir de savourer ces champignons sauvages dans une fine préparation culinaire qui n'a fait qu'un pas, de la terre à votre assiette, alors là, c'est le partage de l'ultime récompense, le plaisir du palais!

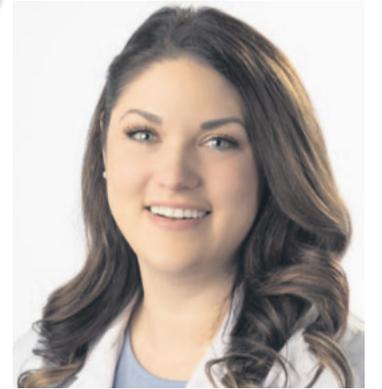
Pour nous rejoindre info@mycolautentides.ca

COUPS de de mars

Votre nouvelle destination santé!

Horizon Santé

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture tant attendue de la nouvelle pharmacie Sophie Châtillon affiliée à Horizon Santé, située au 2432, boul. du Curé-Labelle, à Prévost. Dès le 22 avril 2024, notre équipe dévouée sera prête à vous accueillir pour vous offrir des services pharmaceutiques de qualité et un soutien professionnel personnalisé. Rendez-vous le 22 avril pour découvrir votre nouvelle destination santé à Prévost! Pour toute questions, contactez-nous.



info@horizonsanteprevost.ca ou au 450-432-4004

Bravo à la Fondation!



745 000\$ remis au Défi 28 jours sans alcool

Les Québécois ont remis la généreuse somme de 745 000 \$ à la Fondation Jean Lapointe dans le cadre du Défi 28 jours sans alcool qui se terminait le 29 février. Dans les Laurentides, le montant récolté est de 71 323 \$ avec l'aide de 764 participants. Merci à tous pour cette prise de conscience et bravo à la Fondation pour les bienfaits d'une œuvre pour les personnes aux

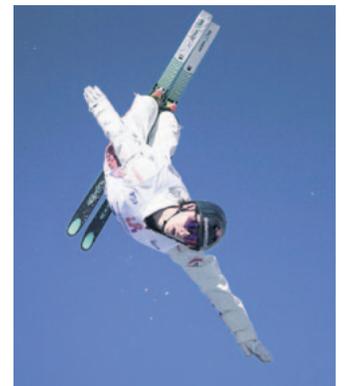
prises avec des problèmes de santé physique et mentale reliées aux dépendances à l'alcool ou autres. La Fondation Jean Lapointe un bon moyen pour s'en sortir!

<https://fondationjeanlapointe.org/nous-joindre/>

On le supporte et l'encourage!

Émile Nadeau, un olympien de chez-nous qui vise l'ultime podium

Ce jeune prévostoise de 20 ans est à surveiller, car sa carrière prend un glorieux envol en saut à ski. Ses objectifs 2024 ont tous été atteints avec des finales, des podiums et la maîtrise de sauts triple-périlleux arrière avec quatre vrilles. La saison sur neige étant terminée, place au repos et aux études. L'entraînement reprendra fin avril à Québec, où il va s'attaquer à des triple-périlleux arrière avec cinq vrilles sur rampes d'eau en vue d'en faire sur la neige lors de la saison 2025.



Les œufs de Pâques

La fête de Pâques qui, cette année, est célébrée le 31 mars, annonce l'arrivée du printemps ou l'éclosion de la nature. Les Égyptiens et les Perses offraient des œufs colorés pour symboliser le renouveau de la vie. Du simple œuf dur coloré aux plus prestigieux œufs de Fabergé, l'œuf de Pâques est une tradition dans le monde entier. Une belle excuse pour vous choisir un œuf enveloppé de votre chocolat préféré et le savourer sans remords.

Joyeuses Pâques!

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires de Prévost, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et des environs

Démarquez-vous! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois.

Pensez-y! 11 200 exemplaires : 23 000 lecteurs.

Gestion d'un organisme de plein air

Anthony Côté anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Le 14 mars avait lieu l'AGA du Club du Parc de la Coulée, organisme qui gère les sentiers du Parc de la Coulée.

Présidé par Yves Lanoix, l'organisme a fait le bilan de l'année 2023 et a présenté des projets pour 2024 en présence d'un quorum de 25 membres. Il a aussi été question d'augmenter le nombre d'administrateurs à 7 et l'élection/réélection de ces derniers.

D'entrée de jeu, monsieur Lanoix a rappelé la mission de l'organisme en mettant l'accent sur le volet conservation et protection d'habitats naturels ainsi que sur la pérennisation du parc. En exemple, d'ici 40 à 60 ans, tous les sapins baumiers auront disparu de la région. Il faudra alors prévoir au reboisement avec des essences d'arbres adaptées comme l'érable rouge.

Faits saillants des projets, travaux et activités de 2023

- La réparation de plusieurs passerelles par les bénévoles avec l'assistance financière de la Ville de Prévost pour l'achat des matériaux.
- L'achat d'une nouvelle motoneige et d'une dameuse pour l'entretien des sentiers de raquettes, fatbikes et marches. À noter que malgré l'hiver atypique 2023-2024, les utilisateurs n'avaient que des éloges pour l'équipe d'entretien des sentiers avec leur nouvel équipement.
- L'évènement « Défi Fatbike 2023 » qui a généré des profits de 50 000 \$ pour le Club des Petits Déjeuners.

- L'évènement « Les Courses de la Coulée » (2^e édition) a généré à lui seul des revenus nets pour le club de 12 726 \$.
- La formation d'un comité de communications avec Leticia Mariz, Julie Boisvert, Audrey Choquette et Julie Frappier.
- La formation d'un comité de cueillette de fonds corporatifs avec Leticia Mariz et Julie Boisvert.
- Le renouvellement d'un protocole d'entente quinquennal avec la Ville de Prévost qui établit les rôles et les obligations de chacun dans la gestion du parc.

Quelques projets dans les cartons pour 2024

- La réfection et la construction de passerelles.
- Avec leur nouveau statut d'organisme de bienfaisance pouvant recevoir des dons écologiques, le



L'évènement « Les Courses de la Coulée » reviendra encore cette année avec de nouveaux défis

club est maintenant en mode acquisition de terrains pour pérenniser le parc.

- Évaluer la possibilité d'aménager des sentiers dédiés au ski fond à même les sentiers existants et l'intérêt des utilisateurs pour cette activité.
- Terminer la classification des sentiers selon le guide de Vélo Québec pour le vélo de montagne et mettre en place la signalisation.
- Collaborer avec l'initiative « Les Courses de la Coulée 2024 ». Le comité organisateur, piloté par Scott Durocher, a ajouté un nouveau parcours de 15 km et un défi

des maîtres de 3 km (60 ans et plus). Il y a 160 inscriptions à ce jour. On cherche 70 bénévoles pour la journée des courses. Pour plus de détails, visitez le site web www.coursescoulee.ca

L'élection/réélection des administrateurs a vu le départ de Lucie Arseneault et d'Anthony Côté, la réélection de Yves Lanoix et l'arrivée de trois nouveaux administrateurs en les personnes de Christine Dion, Francis Pesant CPA auditeur et Richard Pouliot CPA à la retraite.

Vous pouvez communiquer avec le club à l'adresse suivante: parcdela-coulee@hotmail.com

Chronique du CRPF

Les forêts, essentielles à notre santé

Valérie Lépine. vlépine@journaldescitoyens.ca

Vous voulez améliorer votre concentration, votre niveau d'attention, votre santé cardiovasculaire, votre système immunitaire, votre résistance au stress, votre créativité, votre mémoire ou votre capacité d'acquiescer des connaissances? Rien de plus simple : allez marcher en forêt.

De plus en plus d'études démontrent que les forêts ont le potentiel d'améliorer notre santé mentale et physique. Outre le fait bien connu que les forêts constituent le poumon de la Terre et qu'elles sont des puits de carbone, ces études confirment des savoirs millénaires qui, dès l'Antiquité, reconnaissaient les bienfaits d'une marche en forêt pour se rétablir d'une maladie.¹

Dans les années 80, des médecins japonais ont commencé à prescrire le *shinrin-yoku* (bain de forêt) qui incitait les citoyens, de plus en plus éloignés de la nature, à fréquenter les forêts pour améliorer leur santé mise à mal par l'urbanisation galopante et les technologies déshumanisantes. Cette pratique de sylvothérapie commence à être reconnue en Occident comme un remède accessible à tous dont les bienfaits sont loin d'être marginaux.

Prescrire la nature

Les études démontrent que fréquenter la forêt permet entre autres:

- d'améliorer l'immunité
- de diminuer la tension artérielle
- d'augmenter le contrôle glycémique
- d'améliorer la gestion de la douleur
- de diminuer l'hyperactivité
- de diminuer les symptômes dépressifs et anxieux
- de prévenir le déclin cognitif
- d'activer le système parasymphatique qui induit un sentiment de bien-être

- d'augmenter sa concentration, sa créativité, sa mémoire, sa capacité de résoudre des problèmes
- de stimuler le développement intellectuel chez les enfants

Les arbres contribuent également à améliorer la santé cardio-vasculaire. Puisqu'il y a un lien étroit entre la pollution et la santé cardio-vasculaire, les arbres, qui peuvent mitiger les effets délétères des polluants aériens en servant de filtres à air et en diminuant le nombre d'îlots de chaleur, contribuent à diminuer la mortalité due aux maladies coronariennes.²

Même une exposition indirecte à la nature aurait des effets bénéfiques. Des études démontrent ainsi que des personnes hospitalisées qui avaient une vue sur la nature (un arbre par exemple) obtenaient leur congé plus tôt. On a aussi découvert que les plantes d'intérieur améliorent la concentration. Et le simple fait de regarder un paysage naturel (même sur un écran) aurait des bienfaits pour le cerveau (notamment au niveau du stress).³

Bref, l'exposition à la nature n'est pas un luxe, mais une nécessité. C'est un investissement qui peut avoir des retombées importantes sur la santé des citoyens. Certains médecins québécois ont d'ailleurs commencé à prescrire la nature pour améliorer la santé de leurs patients.⁴ Ils peuvent par exemple leur recommander d'aller dans le bois 20 minutes deux ou trois fois par semaine pour améliorer leur santé globale. Trois jours en forêt

pourraient même renforcer notre système immunitaire pendant un mois.⁵

Une évolution conjointe

Mais pourquoi la nature est-elle si bénéfique à notre santé? Une des hypothèses allègue que notre cerveau ayant évolué dans et avec la nature, nous sommes naturellement (c'est le cas de la dire!) attirés par elle et notre cerveau est fondamentalement programmé pour y évoluer. Par ailleurs, si notre cerveau s'est adapté aux conditions qui prévalent dans la nature et a permis aux hommes de la préhistoire de survivre en forêt, il s'est peu adapté aux villes qui nous confrontent à des stimuli et des stress nouveaux (à l'échelle évolutive). Les bruits, les formes carrées absentes de la nature, la vitesse, la pollution sont donc des stressseurs pour notre cerveau et ont des impacts négatifs sur notre immunité ou notre santé cardiaque.

D'autres hypothèses suggèrent que l'hormone ocytocine (l'hormone de l'amour et de l'attachement) serait sécrétée au contact de la nature. D'autres encore affirment que la nature demanderait peu d'effort au niveau de l'attention contrairement aux environnements artificiels qui exigent de faire plusieurs tâches en même temps et nous soumettent à plusieurs stimuli artificiels.⁶

Fréquenter la forêt, un geste économique et écologique

Pour toutes les raisons énumérées plus haut, la santé publique ferait des économies énormes si la population fréquentait davantage les milieux naturels. Des groupes militants ainsi pour que les instances gouvernementales intègrent l'accès aux forêts, aux parcs et aux espaces

verts dans l'élaboration des politiques de santé publique.⁷

En 2021, un professeur de l'Université de Colombie - Britannique a développé l'approche 3-30-300 pour favoriser l'accès équitable à la nature dans les villes. Cette approche encourage les décideurs à envisager un développement urbain permettant à chaque citoyen de voir au minimum trois arbres à partir de sa résidence, de protéger 30% de la canopée dans chaque quartier et de permettre à chaque citoyen de vivre à 300 mètres maximum d'un espace vert. Cette approche permettrait de lutter contre le déficit nature (manque d'espaces verts dans les villes) et d'aider la nature à retrouver durablement sa place dans les villes.⁸

On estime en outre que le système de santé comme on le connaît, axé sur la maladie (et non sur la prévention), est responsable de 5% des émissions globales de gaz à effet de serre au Canada.³ C'est plus que les émissions du transport aérien. Une population plus en santé, entre autres grâce aux bains de nature, améliorerait le bilan carbone du pays.

Notre santé n'est pas indépendante de la santé de notre environnement. Il y a des bénéfices certains à rendre notre environnement plus sain et à protéger les milieux naturels. Les actions entreprises pour contrer la crise climatique et soutenir la biodiversité ont des répercussions directes sur notre propre santé.

Et évidemment, plus nous fréquenterons les forêts, plus nous les aimerons et plus nous serons amenés à les protéger.

1. Voir l'article sur le *shinrin-yoku* dans Wikipedia (<https://en.wikipedia.org/wiki/Shinrin-yoku>)



2. Dr Reeves et le coeur, *Journal des citoyens*, 17 mai 2017 (<https://www.jdc.quebec/2017/05/17/dr-reeves-coeur/>)

3. Conférence virtuelle *Prescri-Nature: La nature pour la santé!* de Caroline Laberge, diffusée le 19 février 2024 et organisée par Éco-corridors laurentiens

4. Voir le site presci-nature.ca

5. *Bienfaits de la forêt: Donnez-moi de l'oxygène, Le Devoir*, 18 septembre 2023 (<https://www.ledevoir.com/plaisirs/797961/donnez-moi-oxygene/>)

6. *The Nature Cure: How Time Outdoors Transforms our Memory, Imagination and Logic*, *The Guardian*, 27 novembre 2023 (https://www.theguardian.com/lifeandstyle/2023/nov/27/the-nature-cure-how-time-outdoors-transforms-our-memory-imagination-and-logic?CMP=share_btn_link)

7. *Un congrès mondial à Sherbrooke sur l'importance des forêts pour la santé*, *La Tribune*, 14 septembre 2023 (<https://www.latribune.ca/actualites/actualites-locales/estrie-et-regions/2023/09/13/un-congres-mondial-a-sherbrooke-sur-limportance-des-forets-pour-la-sante-PSE3N5CC75DUFHMNMGRM32MFT4/>)

8. *L'approche 3-30-300 pour des villes plus saines, plus vertes et plus équitables*, site du programme Milieux de vie en santé de Nature Québec (<https://milieuxdevieensante.org/approche-3-30-300-villes-saines-vertes-quitables/>)

LES LUNDIS 2 PIZZAS POUR 1

MICROBRASSERIE
LAURENTIDES
SHAWBRIDGE
QC. CAN.
CHARCUTERIES

TOUS LES LUNDIS, RECEVEZ UNE
DEUXIÈME PIZZA GRATUITEMENT !

À L'ACHAT DE 2 CONSOMMATIONS
LA PIZZA AYANT UN PRIX INFÉRIEUR SERA GRATUITE.
LA PROMOTION N'EST PAS VALIDE DURANT LES JOURS FÉRIÉS, L'ÉTÉ ET LE TEMPS DES FÊTES.



☎ 450-224-1776 📍 3023 boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0 📷 microbrasserieshawbridge 🌐 shawbridge.ca 📱 Microbrasserie Shawbridge

C'EST LE TEMPS DES SUCRES

CHEZ **IGA** extra MARCHÉ
FAMILLE PICHÉ



SUCREZ-VOUS LE BEC AVEC NOS
PRODUITS-VEDETTES

Pour un temps limité

- Pain l'érable
- Gâteau à l'érable (5 po)
- Filet de porc érablé et chipotle
- Beignes aux flocons d'érable
- Viennoiseries Délices à l'érable
- Vrai sucre d'érable

ORIGINE EXCLUSIF IGA



Marché IGA Extra Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost
450-224-4575

IGA
Famille Piché extra
On s'y connaît!